

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL SÉGUIN, président
 Mme DANIELLE LANDRY, commissaire
 Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire

**NOUVEAU PARC-NATURE
DANS LA COUR TURCOT**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME I

Séance tenue le 25 septembre 2018, 19 h
Église unitarienne de Montréal
5035, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018

MOT DU PRÉSIDENT.....	1
-----------------------	---

PRÉSENTATION:

PAR Mme Claudine Deschênes	7
----------------------------------	---

PÉRIODE DES QUESTIONS

Mme Lisa Mintz	17
M. Adam Partington	22
Mme Heike Newmann	28
Mme Louise Chênevert	31
M. Irwin Rapoport.....	41
Mme Isabelle Giasson	46
M. Ian Gurn-Data	54
M. François Arteau.....	60
M. Nicolas Gagnon	66
M. Al Hayek.....	75
Mme Andrea Di Tomasso.....	78
M. Michael Tessler.....	81
M. Peter Krantz	83
M. Hossein Pourshafiey.....	87
M. Pierre Royer	91

MOT DE LA FIN	109
----------------------------	-----

AJOURNEMENT

LE PRÉSIDENT :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue. Si vous pouvez prendre place, s'il vous plaît? Merci beaucoup. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'information portant sur la création d'un parc-nature situé dans l'ancienne cour Turcot au bas de la falaise Saint-Jacques.

10 La séance se déroule en français mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire lors de la période de questions. The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you are welcome to do so.

15 D'abord, les présentations. Je m'appelle Michel Séguin et je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je serai secondé par deux autres commissaires, mesdames Danielle Landry et Marie Claude Massicotte. La commission est appuyée dans ses travaux par madame Estelle Beaudry, qui agit à titre de secrétaire analyste de la commission.

20 À la table de d'accueil, nous avons Christelle Lollier-Théberge et Laurent Maurice Lafontant. Ils sont là pour vous donner toute l'information disponible et répondre à vos questions. De plus, les coordonnées de l'Office sont indiquées dans le dépliant que vous avez eu ou que vous pouvez vous procurer à la table d'accueil. Vous pouvez en tout temps contacter l'équipe de l'Office afin d'obtenir une information ou un renseignement ou, encore, pour vous inscrire aux activités de consultation qui s'en viennent.

25 De plus – et j'y reviendrai – tout le travail de l'Office se fait dans un environnement de respect et de politesse. Sachez aussi que la séance de ce soir, comme tous les travaux de la commission est publique. L'assemblée de ce soir est webdiffusée sur les réseaux sociaux. J'en profite donc pour saluer les personnes qui nous écoutent et qui participent à distance.

30 Tout ce qui se dit ce soir est également sténographié, et tant les transcriptions que la webdiffusion font partie du dossier de documentation que vous retrouverez sur le site internet de l'Office. C'est madame Louise Philibert, qui est à ma gauche, qui est notre sténographe ce soir et qui prend bien en note tout ce qui se dit et qui va se dire.

35 Quelques mots maintenant sur la consultation publique et sur l'Office. Une consultation est destinée d'abord et avant tout aux citoyens qui ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie et ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer, d'influencer et d'enrichir les décisions des élus relativement à ces projets.

40 Les consultations de l'Office doivent être crédibles, transparentes et efficaces. L'OCPM est régi par la Charte de la Ville de Montréal, mais c'est une entité distincte et indépendante. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Comme toute personne qui fait partie d'une commission, mes collègues et moi nous sommes engagés à respecter le code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table
45 d'accueil ou encore sur le site internet de l'Office.

Pour ce qui est du projet à l'étude ce soir, c'est le comité exécutif de la Ville de Montréal qui a mandaté l'OCPM le 24 avril dernier afin de tenir une consultation publique sur la création d'un parc-nature dans l'ancienne cour de triage Turcot. Le libellé exact de ce mandat se trouve
50 dans le dossier ici à l'accueil ou encore sur le site internet.

Quelques mots maintenant sur les étapes de la consultation. La séance de ce soir vise à permettre aux citoyens d'obtenir toute l'information possible sur le projet. Ce n'est donc pas le moment d'exprimer son opinion. Ce soir, nous sommes tous présents afin de bien nous informer.
55 Après la présentation, la commission recevra toutes les personnes désireuses de poser des questions d'éclaircissement.

And, again, I'd like to remind you that you can ask your questions in English, if you wish.

60 Outre la soirée de ce soir, la démarche pour cette consultation prévoit trois ateliers
créatifs au mois d'octobre. Ce sera une des opportunités pour vous de faire valoir votre point de
vue parce que ces ateliers seront l'occasion pour vous de discuter en petit groupe de votre vision
d'aménagement du parc et de faire des propositions. Un expert a été invité par l'Office au début
de chacun de ces ateliers pour présenter des exemples inspirants de grands parcs aux abords
65 d'autoroute. Nous vous demandons, si ces ateliers vous intéressent, de bien vouloir vous inscrire
pour l'une ou l'autre des séances, soit ici même à l'accueil, juste de l'autre côté des portes, ou
encore sur le site internet de l'Office.

70 Le résultat des ateliers sera présenté lors d'une soirée synthèse qui va avoir lieu le
1^{er} novembre prochain. La Ville de Montréal y présentera également le résultat de ses propres
démarches de consultation qu'elle a effectuées auprès de la population jusqu'à maintenant.

75 En parallèle et en vue d'enrichir encore davantage la démarche de la commission,
l'Office met en ligne un questionnaire sur son site internet le 8 octobre prochain. Il suffira de
quelques minutes afin d'y répondre et nous vous encourageons fortement, non seulement d'y
répondre, mais de partager ce questionnaire dans vos réseaux pour que le plus de monde
possible y participe. Et, là, vous voyez à l'écran l'ensemble des activités de consultation du
processus qui est en cours et qui commence ce soir.

80 Les séances d'audition des opinions débiteront pour elles le 19 novembre prochain.
Vous devez aviser l'Office au plus tard le 15 novembre de votre intention de le faire. C'est une
autre étape fort importante de notre démarche.

85 Je vous rappelle que vous n'avez pas besoin d'écrire un mémoire si vous souhaitez nous
faire part de votre point de vue sur le projet. Nous acceptons avec plaisir les interventions orales.
Sachez aussi que si vous nous présentez un mémoire, la commission va prendre connaissance
de ce que vous nous avez écrit et on échangera avec vous afin de bien nous assurer de
comprendre vos opinions sur le projet.

90 Que ce soit verbalement ou par écrit, on vous demande de bien vouloir nous signaler votre intention au 15 novembre au plus tard, afin qu'on puisse bien préparer un calendrier d'audition. Vous pouvez également nous transmettre un mémoire sans avoir le désir de le présenter à la commission. Le dépliant d'information qui explique toute la démarche est disponible à l'accueil et, comme je vous dis, le résumé est à l'écran sous vos yeux.

95 Nous vous encourageons donc à participer en grand nombre et on est bien encouragé par la participation de ce soir et, ainsi, faire valoir votre point de vue et celui de vos concitoyens. L'Office tente de vous offrir le plus d'outils possible pour le faire. Votre opinion est importante. Votre expertise peut certainement enrichir le processus décisionnel qui est à venir.

100 Une fois l'audition des opinions terminée, la commission analysera toute l'information amassée, de même que toutes les opinions qui lui auront été communiquées. Elle en fera rapport à la mairesse et au président du comité exécutif de la Ville. Ce rapport sera rendu public quelques semaines plus tard.

105 Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions à venir relatives au projet appartiennent aux élus du conseil municipal.

110 Venons-en maintenant au déroulement de la soirée. Pour présenter le projet et répondre aux questions du public et de la commission, nous avons avec nous les responsables du dossier au Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal de la Ville de Montréal. Ils disposeront d'environ vingt minutes pour présenter le projet. C'est l'architecte paysagiste, madame Claudine Deschênes, qui fera la présentation pour le service.

115 Ensuite, après la présentation, il y aura une courte pause au cours de laquelle, si vous le désirez, vous pouvez poser une question. Pour ce faire, vous devez vous inscrire au registre à la table d'accueil située juste de l'autre côté des portes. Au retour de la pause, je demanderai à ces personnes, dans l'ordre dans lequel elles se sont inscrites, de venir prendre place ici pour poser des questions. Je vous expliquerai les règles et la procédure de la période de questions plus en détail après la présentation.

120

125 Un dernier point d'information avant de commencer. Sachez que l'OCPM a l'habitude de prendre des photos et des vidéos pendant les séances pour son site internet, pour ses archives ou encore pour utilisation dans ses propres publications. S'il y a des personnes qui ne voudraient pas être photographiées ou filmées, veuillez s'il vous plaît en avertir les personnes à l'accueil qui prendront les mesures nécessaires.

130 Aussi, dans l'objectif de favoriser la participation du plus grand nombre de citoyennes et de citoyens, nous offrons un service de halte-garderie lors de la présente activité. Vous pouvez vous en prévaloir en vous adressant aux gens de l'accueil. Je vous demanderais aussi de bien vouloir éteindre vos cellulaires.

135 Merci beaucoup de votre attention et de toutes ces remarques préliminaires. Il y en avait beaucoup mais c'était important de le faire. Je cède maintenant la parole à madame Claudine Deschênes du Service des grands parcs de la Ville de Montréal et la présentation.

M. DANIEL HODDER :

140 Je voudrais juste prendre quelques minutes pour introduire madame Deschênes, puis peut-être un petit peu...

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous pouvez vous présenter?

145 **M. DANIEL HODDER :**

150 Oui. Mon nom est Daniel Hodder, je suis directeur gestion des parcs et biodiversité au Service des grands parcs. Je vais d'abord vous remercier pour l'opportunité qu'on a ce soir de vous présenter ce projet sur lequel on travaille depuis... malheureusement depuis de nombreuses années et souligner surtout l'effort que, bien qu'on soit tout seul ici en avant à

présenter ce projet, c'est vraiment le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs. Puis je vais au moins nommer dans les grandes lignes qui sont ces acteurs.

155 D'abord, je voudrais parler du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Vous savez que ce projet-là est planifié essentiellement sur leur terrain et ils ont eu l'ouverture d'esprit de considérer toutes nos idées, parfois un peu folles, mais ils les ont toutes regardées attentivement et ils collaborent vraiment à ce projet-là, puis je veux le souligner. Puis, s'il y a des questions ce soir, monsieur Daniel Donais, qui est directeur général à la Direction générale de la planification et de la gestion des infrastructures de la région
160 métropolitaine de Montréal, est ici avec nous ce soir. Donc juste présenter qu'il est là.

Je voudrais aussi mentionner, bon, il y a plusieurs personnes qui l'accompagnent, mais je voudrais remercier particulièrement les gens aussi au Service des infrastructures de la voirie et des transports de Montréal, donc notre service des transports chez nous, et particulièrement
165 Marie-Sophie Couture qui nous a ouvert les portes du ministères un peu dans ce projet-là et qui nous a permis, donc...c'est une collaboration importante. On a aussi au Service de la gestion et de la planification immobilière, madame Sylvie Allen qui est ici, madame Allen. Puis, au Service de la mise en valeur du territoire, Martine Simard-Longtin de la Direction de l'urbanisme qui est ici pour répondre aux questions.
170

Et, finalement, les deux principaux arrondissements qui sont concernés, qui ont aussi été d'une grande collaboration, madame Lucie Bédard est ici de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que monsieur Mathieu Delage qui est ici, de l'arrondissement du Sud-Ouest.
175

Donc, c'est tout ce groupe-là auquel se sont ajoutés aussi des collaborations importantes, même des citoyens. En 2015, on a fait des ateliers dans le cadre de ce projet-là et il y a eu beaucoup de participation, de l'input de beaucoup, beaucoup de monde dans ce projet-là qui, vous allez voir, qui est assez défini, mais en même temps, encore en gestation.
180

Et il y a encore beaucoup de place à des contributions et c'est pourquoi on est très content que l'Office ait accepté ce mandat-là, surtout on est ouvert à voir comment il pourrait être bonifié dans l'avenir. C'est un petit peu ça l'intention de toute cette démarche-là.

185 Donc sans plus tarder, je vous remets la parole à Claudine Deschênes, qui est l'architecte-paysagiste responsable de ce projet-là, qui va vous présenter où nous en sommes.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

190 Bonsoir à tous! Donc aujourd'hui, il me fait plaisir de vous présenter ce projet de mise en valeur de l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, soit principalement donc une proposition d'aménager un futur parc à caractère naturel.

195 On vous propose tout d'abord une mise en contexte qui va vous permettre de mieux comprendre la transformation de ce territoire-là afin de pouvoir le transposer dans la configuration qu'aura cet espace donc à la fin des travaux du projet Turcot. Ensuite, on va vous présenter les éléments qui composent la vision d'aménagement du parc. Et, pour finir, on va documenter certains aspects du projet qui va vous permettre d'avoir des informations d'ordre plus technique pour alimenter votre participation pour la suite des activités organisées dans le

200 cadre de cette consultation. Donc allons-y.

205 Donc de plus en plus, on prend conscience de l'importance de la présence de la nature dans notre environnement. En 2004, la Politique de protection de la mise en valeur des milieux naturels a été adoptée et elle propose des actions et des orientations pour protéger et mettre en valeur les milieux naturels de Montréal.

210 L'une de ces actions-là est la création d'aires protégées. Une aire protégée, à titre d'exemple, c'est un peu comme les parcs-nature de Montréal. Ce sont des aires protégées. Donc actuellement, les aires protégées représentent 6.1 % du territoire terrestre de Montréal. En 2015, le Schéma d'aménagement et de développement de Montréal a augmenté cette cible à 10 %, ce qui représente près de 2 000 hectares à trouver, à protéger sur l'île de Montréal.

215 De plus, la politique de mise en valeur a permis d'identifier dix secteurs appelés des écoterritoires où la protection et la mise en valeur des espaces naturels a été jugée prioritaire. Ces espaces, il ne faut pas que ce soit vu comme des cloches de verre. La politique vise plutôt à ce que la planification dans ces secteurs-là concilie le développement mais aussi la conservation, dans le but de maximiser la biodiversité et de favoriser des liens de proximité avec la nature pour la population urbaine.

220 On peut également remarquer, quand on regarde la carte, que ces espaces sont situés en majorité en périphérie de l'île, donc loin des centres urbains. Donc l'un de ces secteurs-là est l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques et c'est dans celui-ci que se situe notre projet.

225 Donc voici l'écoterritoire sur la carte. Donc ici on voit sous la ligne noire, donc c'est la falaise Saint-Jacques. Donc elle marque vraiment la limite entre l'arrondissement Côte-des-Neiges et l'arrondissement du Sud-Ouest et on constate aussi que l'arrondissement LaSalle est vraiment à la frange de l'écoterritoire. Près de la moitié aussi de cet écoterritoire est actuellement inaccessible à la population.

230 Afin de faciliter la compréhension toujours, on a situé certains éléments ici sur une photo aérienne. - Des fois, c'est plus facile à lire que sur un plan. Donc cette photo-là date de 2013, donc avant le début des travaux du projet Turcot. Donc tout à l'heure, je parlais, ici, bien, il y a la rue Saint-Jacques qui est vraiment la limite de l'écoterritoire dans Côte-des-Neiges, la falaise Saint-Jacques. Donc à l'époque, il y avait la cour Turcot. Donc maintenant, c'est les travaux du projet... la cour de triage, oui. Maintenant, c'est tout en chantier. Ici, les anciennes autoroutes 20
235 et ici, la rue Notre-Dame qui a plus l'allure d'une bretelle autoroutière qu'une rue urbaine. Et, le canal de Lachine et sa piste cyclable.

240 Donc les travaux réalisés par le ministère des Transports apportent plusieurs modifications dans l'écoterritoire. Donc on va les faire chevaucher sur la photo pour faciliter la compréhension. Donc, là, on voit la falaise toujours. Donc le déplacement des voies ferrées vers le nord. Ça, c'est des éléments qui ont déjà été réalisés. Il y a aussi, le ministère va aménager

une bande verte au pied de la falaise. C'est pour créer une zone tampon qui permet de bonifier le milieu naturel de la falaise et de diversifier les habitats fauniques pour favoriser la biodiversité.

245 En mars dernier, le ministère a consulté les citoyens sur ce projet. Plusieurs d'entre vous
avez peut-être participé à cette démarche. L'avant-projet préliminaire qui était présenté propose
donc une piste multifonctionnelle qui traverse complètement le parc linéaire, la bande verte, qui
sera accessible aux piétons et aux cyclistes et va permettre de traverser à travers différents types
de milieux. Donc il y aura les milieux humides, ici un étang. Il y aura des zones plus en prairie
250 pour l'habitat de la couleuvre brune et des zones plus boisées aussi, c'est des compensations
d'arbres qui ont été coupés dans d'autres secteurs.

 Ensuite, on continue. Donc il y a le déplacement des voies autoroutières qui est en cours.
En ce moment, il y a de la circulation sur une de ces voies. Et le ministère va également réaliser
255 des aménagements paysagers de part et d'autre de l'autoroute. Donc au sud de l'autoroute, la
création d'une butte plantée d'arbres. Tous ces aménagements-là visent la création d'une entrée
de ville verdoyante.

 Le ministère procédera également à la bonification du réseau artériel du secteur par la
260 création de nouveaux liens urbains. Ces nouveaux liens-là sont avec des trottoirs confortables de
part et d'autre des pistes cyclables et seront bordés d'arbres également. Je vais vous les indiquer
ici.

 Donc le boulevard Pullman qui est amorcé, qui sera finalisé une fois que l'autoroute sera
265 déplacée; le boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue aussi qui va venir jusqu'à la rue Notre-Dame;
et, une partie du boulevard Angrignon qui ne sera plus en structure, qui sera plutôt sur un talus
planté. Il y a aussi le réaménagement de certains tronçons de la rue Notre-Dame qui vont être
faits dans le cadre du projet Turcot et la transformation sera complétée par la Ville à la fin du
projet Turcot.

270

Donc le déplacement des voies de transport, comme on voit ici sur l'image, libère un grand espace de près de 43 hectares. Et, pour nous, cet espace-là représentait une belle opportunité pour contribuer à l'atteinte du 10 % d'aires naturelles protégées dont je vous ai parlé en introduction.

275

Donc la Ville propose d'aménager un parc sur le secteur ici en rouge, un parc donc à caractère plus naturel. Donc le défi, ce n'est pas de protéger une aire naturelle existante, c'est plutôt d'à partir d'une ancienne cour de triage et une ancienne autoroute, de créer un nouvel espace vert, donc de construire une nouvelle nature en ville.

280

Ce projet va permettre de réduire la pression sur la falaise Saint-Jacques actuellement qui est le seul petit poumon vert du secteur. Donc plusieurs activités qui sont difficiles à intégrer dans la falaise pourront aller dans le grand parc. Parce qu'il a le potentiel de pouvoir accueillir ces activités-là, comme, mettons, le vélo de montagne.

285

Afin que cet espace se qualifie comme aire protégée dont j'ai mentionné tout à l'heure, donc pour que ça se qualifie, il faut que 25 % de sa superficie soit aménagée de manière plus intensive. Donc ça veut dire plus des aménagements...

290

M. DANIEL HODDER :

Plus de 25 %.

295

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

J'ai dit quoi?

300

M. DANIEL HODDER :

Plus de.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

305 O.K., 25 %. Il faut que 25 % maximum de sa superficie soit aménagé de manière plus intensive, donc des éléments plus construits, comme des placettes ou des stationnements. Donc des sentiers à travers un milieu boisé, ça fait partie plutôt du 75 %. Donc situé en milieu urbanisé, contrairement à la majorité des aires protégées à Montréal, ce nouveau parc offrira à ses visiteurs une proximité avec la nature. Il sera propice donc à la découverte, à la détente et à la pratique d'activités de loisirs.

310 En plus d'améliorer la qualité de vie des citoyens, donc les aménagements proposés constituent des actions concrètes aussi d'adaptation aux changements climatiques dont je vais préciser un peu plus tard dans la présentation.

315 Ici, je vous propose un comparatif en termes plus de superficie qu'en termes de type de parc, parce que, mettons les choses claires, ce n'est pas un parc urbain qu'on vient faire sur le terrain ici. Donc je vous donne la référence du parc Lafontaine, c'est plus parce que c'est un parc qui est très connu, donc 34 hectares. Ici, on parle de 30 hectares. Donc au niveau de la superficie, c'est pour vous donner... faciliter la compréhension au niveau de la superficie.

320 Les principales... En fait, on n'a pas voulu faire un plan, ce n'est pas encore un plan qui est tout canné, si on veut; c'est plutôt des composantes qu'on veut mettre dans ce plan-là. Donc c'est des choses qui sont en mouvance.

325 Alors on va plutôt vous présenter les principales composantes de ce parc-là, soit des zones boisées qui permettront la création d'îlots de fraîcheur; augmentation du couvert végétal, donc de la canopée; évidemment, augmentation de la biodiversité. Ça permet d'améliorer aussi la qualité de l'air, donc surtout à proximité d'une autoroute. Et ces zones boisées participent à l'amélioration du milieu de vie.

330

On y retrouvera aussi des zones de prairie qui sont des milieux qui sont de plus en plus rares à Montréal. Ces espaces offrent des habitats fauniques importants qui favorisent la biodiversité. Ça permet aussi de ralentir le ruissellement de l'eau de pluie et augmenter l'infiltration dans le sol. Et, ça permet de créer des paysages verts qui sont très intéressants.

335

Il y a des zones humides aussi, des zones plus en eau. Ça permet de diriger... Ce qu'on veut faire, c'est de diriger toutes les eaux de pluie via des noues. Des noues, c'est des genres de petits ruisseaux, donc pour gérer les eaux de pluie sur le site et les amener au centre vers un plan d'eau. Donc l'objectif, c'est zéro rejet d'eau pluviale au collecteur. Ces zones offrent également le potentiel de rappeler le lac à la Loutre et la rivière Saint-Pierre qui occupaient le site historiquement. Évidemment, c'est des milieux qui sont très riches en biodiversité, les milieux humides, et c'est un point d'attrait assez important au niveau du paysage pour un parc.

340

Des modulations seront aussi créées avec l'utilisation d'une partie des sols compressibles excédentaires du projet Turcot. Donc il y a une butte qui sera aménagée entre l'autoroute et le futur parc. C'est aménagé par le ministère. Et, du côté du parc, on aimerait que ces sols excédentaires participent à l'aménagement du parc. On spécifie ici donc le niveau de contamination de ces sols est compatible avec un usage parc. Ces modulations créent une diversification du paysage, la création de points de vue variés, et une diversification des activités comme de pouvoir y aménager des sentiers de vélo de montagne et des buttes de glissade pour l'hiver, notamment.

345

350

Le dernier et non le moindre est la composante du lien Nord-Sud destiné aux piétons et aux cyclistes que vous connaissez plus sous le nom de dalle-parc. Ici, on le nomme par rapport à sa fonction de relier le nord et le sud. Donc il permet de prolonger le parc au-dessus de l'autoroute et des voies ferrées pour rejoindre la bande verte et la falaise et permet de relier les arrondissements limitrophes. Il a le potentiel de marquer l'entrée de ville et de devenir un élément identitaire et permet de faciliter, d'encourager les déplacements actifs dans le secteur.

355

360 Afin de faciliter la compréhension, donc on fait un petit schéma ici pour vous illustrer les
éléments que ce lien devra relier. Donc à l'aide d'une structure, donc un élément construit, le lien
permet de relier donc le haut de la falaise à la bande verte et, après, de franchir les voies ferrées
et la voie d'autoroute pour arriver, s'appuyer sur les buttes, pour arriver donc dans le parc. À
partir du parc, c'est plus un lien au niveau du sol, donc plus vu comme un sentier avec des
365 passages pour venir se connecter au réseau cyclable municipal et à la piste cyclable sur le canal
de Lachine.

 La falaise Saint-Jacques constitue une barrière topographique qui freine beaucoup des
déplacements cyclables nord-sud dans ce secteur. Donc le lien Nord-Sud propose une
370 alternative intéressante pour permettre le franchissement de la falaise, de cette coupure-là, mais
il devra, bien sûr, par la suite, être raccordé au réseau cyclable municipal.

 Afin d'orienter l'évaluation de la faisabilité de ce lien-là, la Ville a vraiment besoin de
connaître vos attentes par rapport à cet élément-là. Par exemple, le franchissement de la falaise.
375 Donc la falaise, ici, mesure 30 mètres. Ça correspond à peu près à un bâtiment de neuf étages
de haut, ce qui représente un défi de taille. Donc certaines orientations auront un impact
important sur la faisabilité de ce lien, dont principalement la volonté ou non d'en faire un lien
direct de transit.

380 Donc plusieurs alternatives sont envisageables. Donc on pourrait imaginer de franchir
cette différence-là avec une tour-ascenseur, mais ça veut dire qu'il faut descendre de son vélo
pour prendre l'ascenseur, donc ce n'est plus un lien direct. On pourrait imaginer un escalier, ce
qui serait quand même assez sportif, aussi avec une petite rampe où on pourrait monter le vélo.
Ou, sinon, une rampe continue pour avoir un lien continu. Par contre, ça représente un ouvrage
385 considérable compte tenu de la dénivellation. Un petit calcul comme ça avec les pentes
maximales, ça fait une rampe de 385 mètres de long, ce qui est à peu près deux fois la distance
ici. Ça va être des choses à réfléchir avec vous.

390 Les composantes d'aménagement proposées créent un cadre propice à l'évasion et à la
découverte de la nature. Comme dans tous nos parcs-nature, des réseaux de sentier seraient
aménagés pour inviter les piétons, les coureurs, les cyclistes, les skieurs pour la promenade, la
pratique d'activités libres.

395 Afin de créer un projet donc qui vous ressemble et qui répond à vos besoins, on a
vraiment envie de connaître vos attentes par rapport à ce projet pour en faire une destination.

400 Le lien Nord-Sud, comme on l'a dit, permet d'unir le nouveau parc ici à la bande verte qui
sera aménagée par le ministère et, en fait, venir donner un peu d'importance à cette falaise
Saint-Jacques qui est là. Donc au total, tout cet espace vert là représente 60 hectares.

405 Donc ce nouveau parc impose une réflexion aussi quant à son insertion et aux
retombées qu'il aura dans son contexte urbain. On doit aussi penser à faciliter son accessibilité.
Par exemple, on veut travailler sur les accès avec le quartier situé en haut de la falaise. Des
réserves de terrain ont été réalisées afin de faciliter la planification des liens à créer avec ce
quartier. Compte tenu aussi de la proximité entre le canal et le futur parc, parce qu'ici, il n'y a pas
de construction, on est vraiment à la limite du canal, puis ici, le canal est plus haut, donc on aura
une belle vue aussi sur le parc, on veut travailler avec Parcs Canada pour aménager un seuil qui
va inviter les 1.2 millions d'utilisateurs de la piste cyclable du canal de Lachine pour venir faire
une halte dans le parc.

410 Il sera aussi important d'améliorer les liens avec tous les quartiers situés au sud du futur
parc. Ces liens permettront donc de raccorder ce nouvel espace vert à la trame verte déjà
présente au sud du canal. Alors ici, on a le parc Angrignon. On a juste à traverser le canal de
l'Aqueduc, ensuite on arrive à l'Institut Douglas et on traverse et on arrive au parc des Rapides et
415 aux parcs riverains qui sont situés au bord du fleuve.

Afin de créer un projet qui vous ressemble donc et qui répond à vos besoins, on a bien
hâte de vous entendre. Alors on vous remercie de votre participation et puis on vous cède la
parole.

420 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame Deschênes et monsieur Hodder pour la présentation, pour le respect du temps aussi. C'est tout un défi que vous avez relevé et on apprécie beaucoup. Alors dans quelques instants, nous allons prendre une pause d'environ dix minutes. Si vous désirez poser
425 une question, vous devez vous inscrire au registre de la table d'accueil. Vous aurez droit à deux questions par intervention. Le registre demeurera ouvert jusqu'à environ 21 h 30 et vous aurez donc la possibilité de vous réinscrire si, après avoir posé vos deux questions, vous en avez d'autres.

430 Si nécessaire, c'est-à-dire, s'il y a énormément de questions, nous tiendrons demain soir une autre réunion ici même afin de compléter ce volet de la séance d'information. Nous pourrions le confirmer en temps et lieu, si c'est nécessaire, plus tard. Alors sans plus tarder, on va prendre une pause de dix minutes, on reprendrait à 19 h 50 précisément. Ça vous donne le temps de vous inscrire au registre et ça entamera la période de questions. Merci.

435

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

440

REPRISE DE LA SÉANCE

LE PRÉSIDENT :

445 Nous allons reprendre. Alors la parole est maintenant à vous. C'est maintenant que va débiter la période de questions. La commission veut vous accompagner dans cette démarche d'information. C'est une procédure qui exige le respect de quelques règles. L'objectif est d'assurer un bon fonctionnement respectueux des personnes et du processus de consultation publique.

450 Nous vous demandons de bien vouloir venir prendre place au micro, de vous identifier d'abord et de nous indiquer si vous êtes ici à titre de citoyen ou de représentant d'un organisme, d'une institution ou d'une entreprise. Nous vous demandons aussi évidemment de bien parler au micro afin de bien assurer la captation de ce qui est dit, tant pour la sténographie que pour nos auditeurs sur internet.

455

Les questions sont toujours posées à la présidence, donc à moi. Vos questions seront ensuite transmises aux représentants de la Ville de Montréal mais il faut me les adresser directement. Il n'y aura aucun échange direct entre le public et les représentants de la Ville, et ce, dans le but d'éviter des débats. La commission va être en mode écoute ce soir mais, à l'occasion, elle va intervenir pour demander des précisions supplémentaires ou pour poser d'autres questions en lien avec ce qui a été amené. C'est madame Deschênes qui va prendre la réponse et monsieur Hodder, et à l'occasion, des personnes-ressources vont être appelées à apporter des précisions supplémentaires et on a déjà eu une idée des personnes qui peuvent peut-être prendre la parole ce soir pour répondre aux questions.

460

465

Si une réponse ne peut pas être donnée ce soir à l'une de vos questions, elle sera fournie à la commission dans les meilleurs délais. Toutes les réponses qui viendront après ce soir seront ainsi rendues publiques et elles feront partie de la documentation disponible sur le site internet et dans les bureaux de l'Office de consultation publique.

470

475

En terminant, j'ai pour tâche principale ce soir de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous et à toutes de bien se renseigner. La meilleure façon d'y arriver est par le maintien d'un climat serein et courtois. Aucune manifestation de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitude méprisante ne sera tolérée. Je sais que je peux compter sur votre entière collaboration.

480

Je souhaite vous faire une dernière consigne. S'il vous plaît, limitez vos préambules, vos introductions et vos points de vue, à moins que ce soit absolument nécessaire et indispensable pour comprendre votre question.

485 Le moment de nous dire ce que vous pensez du projet n'est pas ce soir mais plus tard dans le processus. L'idée maintenant est de préciser davantage ce qui nous a été présenté ce soir et de permettre au plus grand nombre de personnes possible de participer et de venir poser des questions. Je vous remercie à l'avance de votre compréhension et, au besoin, de vous le rappellerai, si jamais cela est nécessaire et que vous l'auriez oublié.

490 Donc j'appelle maintenant la première personne qui est sur ma liste et il s'agit de madame Lisa Mintz.

Mme LISA MINTZ :

Bonsoir. My name is Lisa Mintz. I am from *Sauvons la Falaise*, and I have two questions.

495 **LE PRÉSIDENT :**

Yes.

Mme LISA MINTZ :

500 One is : what is going to happen with the falaise itself? I don't see on the map that there is any paths or anything in it. Are you planning to keep it pristine or what is the plan?

505 **LE PRÉSIDENT :**

So the question is what is going to happen to the falaise St-Jacques?

Mme LISA MINTZ :

510 Itself, yes.

M. DANIEL HODDER:

Je répons en français ou en Anglais? Ou... en anglais...

515

Mme LISA MINTZ :

It's O.K. en français, c'est bien.

520

LE PRÉSIDENT :

Vous acceptez? C'est correct en français?

Mme LISA MINTZ :

525

Oui.

M. DANIEL HODDER:

530

Les aménagements sur la falaise, en fait, ne sont pas encore déterminés. C'est sûr que, il y a des contraintes importantes qui sont rattachées à la stabilité de la falaise. On avait fait des interventions il y a plusieurs années. On voit qu'il y a encore d'autres interventions de stabilisation qui seraient à faire. Il y a des problèmes aussi de déversement, de ce qu'on comprend, qui se poursuivent. Il faudrait reprendre le contrôle sur la situation des déversements. Et... on examine...

535

Mme LISA MINTZ :

Déversements?

540

M. DANIEL HODDER:

Excusez, non...

545 **LE PRÉSIDENT :**

Si vous avez une sous-question, vous la...

M. DANIEL HODDER:

550

C'est land dumping. Disons que c'est des déversements de toutes sortes, même de la neige qui crée de l'érosion, mais aussi toutes sortes de choses qui sont déversées dans la falaise. Donc, ça fait partie des problématiques. On regarde qu'est-ce qu'on pourrait faire comme aménagement. Fort probablement que ce qui est le plus potentiel, c'est d'en créer une zone de biodiversité. On voit pas vraiment qu'il y a beaucoup d'usages qu'on peut faire dans la falaise, mais c'est sûr qu'on regarde toutes les options, qu'on analyse différents... est-ce qu'il y a des sentiers durables qu'on pourrait faire dans la falaise? On l'a regardé. Mais ça fait partie des éléments qui pourraient être discutés lors de ces consultations, de ce qui est souhaité pour la falaise.

560

LE PRÉSIDENT :

That answers your question?

565 **Mme LISA MINTZ :**

Yes.

LE PRÉSIDENT :

570

Thank you. You have a second question?

Mme LISA MINTZ :

575 Yes. I have another one.

LE PRÉSIDENT :

580 Yes. Of course.

Mme LISA MINTZ :

585 First of all, let me say that I love the plan and I especially love the fact that you have a link to the South. And that's something that I have been working on and I'm really glad to see it in there. And I am wondering if there has been any thoughts about linking to the West, to Meadowbrook, when the St-Pierre interchange is being rebuilt, that would be a perfect time to create a link with Meadowbrook Park.

LE PRÉSIDENT :

590 So, I am understanding that you're talking about the link... North-South you would want to see... is it possible...

Mme LISA MINTZ :

595 No, I'm talking about a... so, right now, we were talking about a link down to Angrignon...

LE PRÉSIDENT :

600 Ah. Yes...

Mme LISA MINTZ :

605 ...and I'm wondering if we could... if it's been thought about to also link to the West, towards Meadowbrook Park, which is really, really close. It's just that it is over two highways and to train lines.

M. DANIEL HODDER:

610 So Meadowbrook is...

Mme LISA MINTZ :

615 It's right there. Yes, that's it.

M. DANIEL HODDER:

620 O.K. We've studied the possibility of linking Meadowbrook with this park. It's very difficult. The feasibility of that is not very important, it's hard, it's very difficult to do, for all kinds of reasons. We haven't figure out a way of doing it properly, so far. So, right now I can't say we'll be doing it.

Mme LISA MINTZ :

625 Can I ask one more question?

LE PRÉSIDENT :

630 Yes.

Mme LISA MINTZ :

635 Since the St-Pierre interchange is being rebuilt, would that not be a good opportunity to
look into different possibilities that we didn't have before?

M. DANIEL HODDER:

640 Perhaps.

Mme LISA MINTZ :

Thank you.

645 **LE PRÉSIDENT :**

So, if that is for you a very important concern, it will be the time later on to come and
share with the commission. Thank you very much for coming.

650 **Mme LISA MINTZ :**

Thank you very much. Monsieur Adam Partington?

M. ADAM PARTINGTON:

655 Good evening.

LE PRÉSIDENT :

660 Good evening.

M. ADAM PARTINGTON:

665 I'm sorry for my disheveled appearance, I'm coming straight from work and didn't have
a chance to put on my suit and tie. I think the ideas in this plan are really quite good. I would
like to see that there is... I see that there is a broader integration to other park systems.

LE PRÉSIDENT :

670 Can you come closer to the microphone, just... Thank you.

M. ADAM PARTINGTON:

675 I think, however, that there are some important questions that need to be asked and
I'm sure you are all aware. Specifically, from some of my thinking on this is that... if you are
going to be making the top portion of the falaise – the actual slope – into an environmentally-
protected area, there's a lot of questions that need to be asked about the status of the light
industrial sector that is on the North side of this falaise. It affects its viability in all types of
ways, not least of which is the fact that there's an awful lot of pollution, light pollution but still
680 happening from this. And you are all aware of it, like this dumping happening, there is a run-
off from different types: snow collection, there is a lot of illegal types of activities also
happening with regards to environmentalism.

685 So, is there some concrete actions within the context of your plan to change the status
of the zoning of any of this portion of land that associates directly to the falaise? Is that some
of your thinking matter, or you're just gonna leave it and be like "ah, yeah, well the falaise is a
protected area, but the thing above it... leave it..." So, it's my first question

LE PRÉSIDENT :

690

Juste pour traduire, si vous le souhaitez, la question c'est sur les abords de la falaise, est-ce que les... est-ce qu'on a réfléchi sur le lien de cette falaise-là avec les commerces juste au nord de la falaise, et comment ils seront intégrés ou articulés au plan de la Ville.

695

I'll just say that it's not the consultation office's plan, is the City of Montreal's plan, I just want to put that out there for you. Merci. Yes.

M. DANIEL HODDER:

700

There are two aspects to your question I would like to address. First of all, the status of the falaise itself. We're creating a new park. Right now, it's not a park. Falaise St-Jacques is not a park and has no status in terms of green space. This project involves creating a new park, a new agro park which... right now the falaise is logged in between two boroughs. It's a bit of a no-man's land, I think.

705

M. ADAM PARTINGTON:

It's truly like that.

710

M. DANIEL HODDER:

715

And I think that one of the things that we can do... one way to address is to establish a jurisdiction, a clear jurisdiction, for the falaise, and the falaise will become in this project a nature park. So from there, the intention that is required to be able to address some of these issues will probably be more likely to be put in place, you know, to be able to get the budgets and do the things that we need to do.

720 Now, in terms of zoning and type of zoning that we might have up on top of the falaise, that's really a borough issue. It's not our issue. I understand that the borough is interested in linking up this project with their planning, but it's not really the object of this consultation tonight. But I'm just saying, we are trying to work with the borough to see. And then, with us to see how do we integrate this idea and what kind of zoning do we need to put in place on the top to see in a long-term view how do... what kind of... or what kind of businesses or what kind of uses that we want on top of the falaise.

725 So short-term is, let's create a jurisdiction and an intervention plan; and long-term is, what's the vision in terms of urban planning, which I believe is beyond the scope of this consultation tonight.

730 **LE PRÉSIDENT :**

However if you have ideas as to what that should look like or what you think should be part of that process, please let us know further on. Do you have a second question?

735 **M. ADAM PARTINGTON:**

740 Yes, second question. This project doesn't live in a vacuum, right. It's associated to a whole bunch of other things, like we've just... you've brought up amongst others, putting like a road network for bicycles and I think, thinking about it in a broader context is not such a good idea, it's necessary, it's associated with a whole bunch of other things, both green space, moving of people around pleasure, and also like the urban landscaping, the face of Montreal and how it feels to its local residents and how it is used by the people.

745 This is a great opportunity to make a fantastic dent in a positive aspect of living inside of Montreal and I really hope we get it right cause we've tried a couple of times with this park and it's... it's had limited success, if any. I'm sure you are aware of that.

750 On that subject, I would like to know why there seems to be an omission, and it might
again be a jurisdictional thing, an omission with regards to the Terry Fox Park which is glaring
the obviously part of this project, it's associated, it's connected to the falaise. Not only that, it's
that... on to itself as a park – Terry Fox Park – it is presently an orphan. It doesn't get very
much traffic through it. It's under-used. It doesn't have much of an urban plan associated as far
as I can tell. And I think this project could really use it as part of the overall scheme, and give it
755 as be using it as an opportunity to bring people from the St-Raymond district into the park, the
diagonal... either path or a bicycle entrance to it. Slopes could be mitigated... cause I know
that it's... you know, it's quite sleep there. My question directly is what is the status of the
Terry Fox Park with regards to this project ?

760 **LE PRÉSIDENT :**

La question est le statut du parc Terry Fox et son lien avec ce projet.

M. DANIEL HODDER:

765 La délimitation... the perimeter of the park is being established, but as you said, it is
pretty obvious that this would probably be part of the large park, would become... would be
annexed into this large park. So, that's the status of... That's what we're envisioning right now.
But mean, those comments probably could be things that you could put forward in your brief.

770 **M. ADAM PARTINGTON:**

O.K. I just want to make sure it wasn't outside of the scope of any discussions with the
context of putting together some...

775 **M. DANIEL HODDER:**

No.

M. ADAM PARTINGTON:

780

O.K. So, it's somethnig you are thinking about. That's good.

LE PRÉSIDENT :

785

Donc, on comprend que, pour le moment, le parc Terry Fox fait pas partie de... les arrimages prévus mais que ça pourrait le devenir. Vous êtes ouvert à cette...

M. DANIEL HODDER:

790

La délimitation du parc nature qu'on vous présente n'est pas établie. Donc, je ne peux pas vous dire qu'il est dedans, ou qu'il n'est pas dedans. Ce n'est pas établi.

LE PRÉSIDENT :

795

O.K.

M. DANIEL HODDER:

800

O.K. Une fois qu'il sera établi, on sait que c'est carrément dans l'éco-territoire, là, l'espace Terry Fox est dans l'éco-territoire, est-ce que... Hein? Oui, c'est dedans. Donc, c'est très plausible qu'il fasse partie du projet de grand parc, mais je peux pas vous l'affirmer ce soir.

M. ADAM PARTINGTON:

805

O.K. Merci.

M. DANIEL HODDER:

810

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Thank you. J'aimerais maintenant appeler madame Heike Newmann. Bonsoir.

815 **Mme HEIKE NEWMANN :**

Good evening. So, my name is Heike Newmann and I'm a citizen, I live here in NDG. And I was just wondering what the timeline for the completion of the project was? When can we get to use this park that we're so excited about?

820

LE PRÉSIDENT :

Excellent question.

825 **Mme HEIKE NEWMANN :**

You can answer in French if you like.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES:

830

Donc, pour l'instant, bien il y a le projet Turcot qui doit se finaliser. Ensuite, il y a plusieurs projets ville – je vais juste peut-être essayer de... en fin de compte on m'a dit que ça marchait pas avec ma souris... je vais le sauver comme ça – donc, en ce moment, bien c'est un chantier. En 2021, normalement quand le projet Turcot se finalise, faudra voir dans quel état aussi est ce terrain. Il y a aussi des acquisitions à faire, donc le terrain appartient actuellement au ministère des Transports. Donc, il y a des discussions au niveau de l'acquisition du terrain.

835

Autre chose aussi, comme je le mentionnais dans la présentation, il y a une partie de la rue Notre-Dame qui est faite par le projet Turcot, et l'autre partie de la rue Notre-Dame et tout le morceau ici est fait par la Ville après. Et mon souvenir, l'échéancier de 2022... 2023.

840

845 Donc, ça veut dire que peut-être que le terrain – c'est ce qu'il faut encore qu'on regarde – mais
ça veut dire que peut-être une partie du terrain ici sera utilisée comme chemin de détour
pendant qu'on finalise la rue Notre-Dame – c'est-à-dire qu'on ne peut pas encore aménager le
parc, mais peut-être, dépendamment des discussions qu'on aura eues, peut-être qu'on pourra
850 faire certains éléments plus dans la partie près de l'autoroute. Comme ça, la végétation aura
pu prendre de l'ampleur et tout. Puis, il y a aussi un autre projet qui devrait se construire, c'est
à peu près ici. Donc, pour information, ici on a le collecteur St-Pierre qui passe sous la rue
Notre-Dame, et le Service de l'eau vient aménager un bassin de rétention souterrain pour
soulager le collecteur. Donc, ce sont des travaux aussi qui se font donc dans le parc, puis c'est
dans le seuil... c'est dans un des points les plus importants du parc. Donc, faut attendre aussi
ce projet-là, et ça c'est 2023-2024. Donc, il y a toute la coordination de ces chantiers-là. Mais
855 comme je vous dis, il y a peut-être des phases qu'on pourrait faire en amont. Donc, en gros,
pour l'instant, c'est l'information qu'on a.

Mme HEIKE NEWMANN :

860 So, patience.

LE PRÉSIDENT :

865 Je voulais juste, non mais c'est une excellente question. Je voulais juste la traduire
pour ceux et celles... la question portait sur les échéanciers, et ce que je comprends, c'est que
2021 possiblement serait un...

Mme CLAUDINE DESCHÊNES:

870 Bien, on attend la fin du projet Turcot.

LE PRÉSIDENT :

D'abord.

875 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES:**

D'abord. Puis après, dépendamment où on en est au niveau de l'acquisition des terrains, si on peut... faut qu'ils nous appartiennent pour pouvoir aller aménager, ce sont toutes des discussions qu'on va avoir. Puis, dépendamment aussi de la manière dont la rue Notre-Dame va se faire, donc tout ça va avoir un impact; mais il y a des phases, comme je
880 vous disais, qui vont être aménagées...

LE PRÉSIDENT :

885 Est-ce qu'on pourrait envisager un développement modulaire du parc avec des parcelles?

Mme CLAUDINE DESCHÊNES:

890 Avec la grosseur qu'il a, c'est probablement ça qui va être envisagé. Oui.

LE PRÉSIDENT :

Do you have a second question?
895

Mme HEIKE NEWMANN :

No.

900 **LE PRÉSIDENT :**

Thank you very much. J'appellerais madame Louise Chênevert, s'il vous plaît. Bonsoir!

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

905

Bonsoir! Je suis membre de *Sauvons la falaise*, l'm on the *Historic Community* of les parcs du Meadowbrook et l'm the founder of la ballade de rivière Saint-Pierre, St. Pierre River Ride. Alors, vous avez dit qu'il n'y avait pas de désignation mais vous avez dit, répondu à la question pour la falaise que c'était un écoterritoire.

910

LE PRÉSIDENT :

Alors vous voulez des précisions sur...

915

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Parce que, d'un côté, il a répondu à une personne qu'il n'y a pas de désignation, puis une autre personne, il dit c'est un écoterritoire. Je veux savoir c'est quoi au juste.

920

LE PRÉSIDENT :

On veut comprendre de quoi il s'agit.

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

925

La falaise comme telle, oui.

LE PRÉSIDENT :

930

La falaise et de l'écoterritoire.

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Non, mais il a dit que la falaise est un écoterritoire.

935 **LE PRÉSIDENT :**

Il dit une chose et son contraire.

940 **Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

945 Donc on va demander des précisions sur exactement les désignations et le territoire et qu'est-ce qui est et qu'est-ce qui n'est pas écoterritoire, c'est bien ça?

M. DANIEL HODDER :

950 Merci. C'est une très bonne question d'éclaircissement qui est nécessaire. On a dit au début de la présentation qu'on voulait protéger 10 % du territoire, puis pour ce faire, on a identifié des territoires dans lesquels on pensait qu'il y avait des bons potentiels pour créer des zones protégées, puis on les a appelées les écoterritoires. Les écoterritoires, c'est des zones d'étude qui n'ont pas vraiment de signification au niveau juridique : ce n'est pas un parc, ce n'est pas
955 une place, c'est simplement des zones d'étude. Et, une des zones d'étude qu'on avait, c'était l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, et qu'on a toujours, qui est la falaise Saint-Jacques.

960 Tout ce projet-là fait partie de cette zone d'étude là, puis on arrive un peu ce soir à la conclusion de cette étude-là. On arrive à c'est quoi le projet de conservation qu'on veut faire à l'intérieur de cet écoterritoire-là et ça nous mène à désigner, à proposer de désigner un nouveau parc qui, lui, va avoir... Vous allez pouvoir y aller au parc. L'écoterritoire, c'est plus comme une zone de travail pour... et de planification. Un peu comme... Est-ce que c'est clair?

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

965

Pas complètement.

LE PRÉSIDENT :

970

Donc est-ce qu'on comprend que l'objectif, ça serait éventuellement que l'écoterritoire qui comprend la falaise, la dalle-parc, le nouveau parc qui va être aménagé au sud de l'autoroute 20, tout ça va avoir une désignation légale...

M. DANIEL HODDER :

975

Oui, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

980

... à envisager.

M. DANIEL HODDER :

985

Parce que l'écoterritoire, c'est des... En fait, pour donner un peu peut-être une autre forme d'explication, on a établi qu'il y avait des endroits à la Ville, en 2004, où il y avait des arbitrages à faire entre développement et conservation. Il fallait choisir : Est-ce qu'on va développer ou on va protéger ces territoires-là? Puis, on a désigné plein d'endroits, soit qu'ils étaient en développement ou en redéveloppement, puis on a dit : « Là, là, il va y avoir des discussions à faire. » Il va falloir qu'on les fasse parce que ces territoires-là vont se développer ou sont redéveloppés et c'est ces territoires-là qu'on a appelés les écoterritoires.

990

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

O.K.

995 **LE PRÉSIDENT :**

Si vous avez des idées ou des souhaits à exprimer par rapport à la désignation ou à l'importance de ça, ça serait important de les transmettre pendant la consultation. Est-ce que vous avez une deuxième question?

1000

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Bien, j'en ai deux autres.

1005 **LE PRÉSIDENT :**

Ou une sous-question?

1010

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Bien, sous-question. Je travaille, bien, je suis un peu bénévole avec *Les amis de la montagne* et eux ont un programme de renaturation. Ils enlèvent les plantes envahissantes et puis ils aménagent avec des... ils plantent des arbres et des arbustes, des plantes indigènes. Est-ce qu'il y a un projet pour un travail comme ça sur la falaise?

1015

LE PRÉSIDENT :

Sur la falaise?

1020

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Sur la falaise.

M. DANIEL HODDER :

1025

Oui, certainement. En fait...

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

1030

Parce que planter, tu peux planter sur la zone Turcot mais c'est pas...c'est comme un *blank sheet*, you know? Il y a rien là. On parle de la falaise, il y a déjà des arbres, des...

M. DANIEL HODDER :

1035

Sur la falaise elle-même, effectivement, il y a un enjeu d'envahissement de plantes envahissantes. C'est comme le mont Royal plus, là. Et, oui, effectivement, ça prend un plan de réhabilitation de la falaise. Le problème qu'on a avec la falaise, c'est que si on enlève les plantes, même si elles sont envahissantes, elles participent à la stabilité de la falaise. Ça fait que là, il faut y aller doucement parce que si on enlève toutes les plantes envahissantes, elles vont toutes... la falaise va partir. Ça fait qu'on a un double enjeu sur la falaise, c'est particulièrement... C'est plus difficile à intervenir là. Mais, oui, effectivement, il y a des interventions à faire sur la falaise pour pouvoir réhabiliter, puis maximiser le potentiel écologique de ce territoire-là.

1040

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

1045

O.K. Mon autre question, c'est une autre chose complètement différente.

LE PRÉSIDENT :

1050

C'est votre dernière question.

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Non, mais ça, c'était la sous-question de la première.

1055 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, c'est beau. C'est beau.

1060 **Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

Les architectes de l'Ordre des architectes du Québec ont présenté une lettre comme quoi qu'ils voulaient avoir soit une compétition de design ou quelque chose comme ça pour la dalle-parc, le pont. Est-ce qu'il va y en avoir un? Puis, si oui, quand?

1065 **M. DANIEL HODDER :**

La réponse simple à ça c'est : la décision n'a pas été prise.

1070 **Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

Que s'il va y avoir une compétition ou pas? Ou...

M. DANIEL HODDER :

1075 S'il va y avoir une compétition ou pas pour la dalle-parc.

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

1080 Parce que déjà vous avez des designs dans le document ici; c'est qui, qui les a faits?

M. DANIEL HODDER :

C'est des photos de projets qui sont...

1085 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

C'est des comparables internationaux.

1090 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que, compte tenu de cette question-là, est-ce que vous êtes les seuls à pouvoir prendre cette décision-là? Ou est-ce que le ministère des Transports doit aussi intervenir?

1095 **M. DANIEL HODDER :**

Actuellement, ce qui est envisagé, c'est une étude de faisabilité conjointe avec le ministère des Transports pour regarder la faisabilité de la dalle-parc. Les questionnements qu'on vous posait dans la présentation, à partir des questionnements de base qu'on va avoir à répondre dans l'étude de faisabilité. Une fois que cette étude de faisabilité est faite, la conception, comment on va faire la conception? Honnêtement, Madame, on n'est pas encore rendu là tout à fait sur cette décision-là.

1100 **Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

1105 Mais la décision va se prendre dans un délai de combien de temps?

1110 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Bien, l'étude de faisabilité devrait durer normalement entre quatre et cinq mois. Donc là, il y aura un intrant citoyen sur les critères à avoir pour cette dalle-parc qui vont pouvoir alimenter les architectes et les ingénieurs qui vont élaborer des scénarios. L'objectif, c'est d'avoir deux scénarios pour pouvoir, après, avoir aussi les chiffres. Puis, à partir de là, on va avoir déjà une prochaine étape de faite.

1115 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous pouvez nous éclairer un peu sur ce sur quoi va porter la faisabilité précisément? Est-ce que vous avez des indications sur ça? Et, aussi, suite à votre question, à quel moment l'étude sera lancée? C'est deux précisions.

1120

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

L'étude devrait commencer d'ici trois semaines. Donc déjà de prendre en considération tout le contexte urbain, la capacité portante des sols, il y a tous ces éléments-là qui doivent être pris en considération. Puis, après, les architectes et les ingénieurs, donc après, on va participer ici à l'activité du 1^{er} novembre où là, il y aura les résultats des ateliers, où déjà là on va avoir beaucoup d'intrants de la population, on l'espère, qui va nous permettre d'alimenter les architectes et les ingénieurs qui vont pouvoir élaborer des scénarios.

1125

1130 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que le devis de l'étude de faisabilité est quelque chose qu'on peut regarder?

M. DANIEL HODDER :

1135

Est-ce qu'il est fini? Est-ce qu'il est finalisé?

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1140

Il est finalisé, oui.

M. DANIEL HODDER :

1145

Il faudrait en discuter avec le ministère parce que c'est quelque chose qu'on fait avec le ministère.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

On va vérifier.

1150 **LE PRÉSIDENT :**

Donc ça sera un suivi à faire...

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1155

Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

1160

... par rapport à voir si on peut avoir les détails sur l'étude de faisabilité et, à ce moment-là, ça pourrait nous éclairer sur qu'est-ce qu'il y a dans cette étude-là, qu'est-ce qui va venir et qu'est-ce qui pourrait être ajouté par la suite. Et, ça prend combien de temps habituellement une étude de faisabilité comme celle-là?

1165

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

Là, ce qu'on nous a dit, c'était de quatre à... bien, seize semaines, dépendant. Seize semaines d'affilée. Donc si on veut le commencer, nous on voulait le commencer dans deux, trois semaines, si on attend les intrants du 1^{er} novembre, il y aura peut-être une petite pause. C'est pour ça je me dis le délai entre maintenant est dans cinq mois.

1170

M. DANIEL HODDER :

Mais ce que je peux dire aussi, cette passerelle-là, pour que... L'attente de la Ville, c'est que l'expérience parc ne soit pas rompue par le passage sur cette... Donc ce n'est pas une clôture *Frost* de trois mètres, une clôture *Frost*, ce n'est pas ça qu'on veut. On veut avoir quelque

1175

chose... Puis, ça, il faut voir est-ce que c'est par le verdissement ou par la qualité architecturale, par la signature, comment ça va être fait? Puis, est-ce que la meilleure façon d'avoir ça, c'est un concours international ou un concours quelconque?

1180

C'est toutes des choses qu'il faut regarder. Mais l'idée, je pense d'un point de vue parc, parce qu'on n'est pas des spécialistes de structure, ce n'est pas ça notre spécialité au Service des parcs, mais notre attente comme... Pour le parc, c'est d'avoir une expérience parc qui n'est pas rompue, qui a une connexion.

1185

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Qui n'est pas..?

1190

M. DANIEL HODDER :

Qui n'est pas rompue par le passage sur la dalle. Alors que c'est vraiment un parc, la falaise, le haut de la falaise, le bas de la falaise, la dalle, qu'est-ce qui se passe de l'autre côté, comment ça peut... Ça, c'est vraiment un travail de design qui dépasse de beaucoup nos compétences, tant au niveau génie qu'au niveau architectural.

1195

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame Chênevert.

1200

Mme LOUISE CHÊNEVERT :

Merci.

1205

LE PRÉSIDENT :

J'appellerais maintenant monsieur Irwin Rapoport, s'il vous plaît. Bonsoir.

M. IRWIN RAPOPORT :

1210 Bonsoir. I want to say, first of all, this is the most action to create this park, it's much
needed and very much appreciated by everyone. I have a couple of questions, just having a
couple of quick points I want to raise when I look at the plan. One: there should be no
mountain biking permitted at all in this park because we've seen the damage at Mount Royal
and mountain bikers are just burden into parks, in my view.

1215

LE PRÉSIDENT :

There will be occasions for you to come and share that with us.

1220

M. IRWIN RAPOPORT :

Fair enough. Also, I would like to see... I want also would like to see in this park
nesting boxes put up for bats, birds, various touches of wildlife.

1225

LE PRÉSIDENT :

Again, there will be many occasions for you to come and share that with us and we
encourage you very much, it's very important.

1230

M. IRWIN RAPOPORT :

1235

No. Fair enough. It was just looking at the plan, it's important. There is areas of forest
that should be off limits to all people because wildlife needs it. Also, I would like to see native
trees planted, native bushes, plants, I would like to see no invasive species whatsoever. And I
also would like to see animals such as turtles, snakes, amphibians, frogs, toads, other
animals, other insects depriving to this park. Also, biking paths should be limited and hiking
paths should be limited to avoid damage to the area. So, basically, I had a couple of questions
and the first two questions would be: Is this section...

1240 **LE PRÉSIDENT :**

You have two questions.

1245 **M. IRWIN RAPOPORT :**

O.K.

LE PRÉSIDENT :

1250 Thank you.

M. IRWIN RAPOPORT :

1255 Is this section of the Turcot land, is that guaranteed to be given to the City for this park and could it be taken away, and also can wildlife specialists be brought in to develop a plan to reintroduce wildlife to the area ?

LE PRÉSIDENT :

1260 So, these are your two questions?

M. IRWIN RAPOPORT :

1265 Well, I had two quick other ones. One is...

LE PRÉSIDENT :

1270 O.K. so let's start. No problems. I just want to make sure I understand correctly. So, you're asking, first of all, are there guarantees that the minister of Transports of Quebec is going to give this land to the City of Montreal.

M. IRWIN RAPOPORT :

Correct.

1275

LE PRÉSIDENT :

Donc, la question c'est : est-ce qu'il y a une garantie que le ministère des Transports va donner les terrains du parc qui est proposé à la Ville de Montréal.

1280

M. DANIEL HODDER:

Il y a pas de garantie, mais ce que je veux dire c'est ce que c'est l'intention qui nous est communiquée, c'est l'intention qui est... puis il faut voir, il va peut-être avoir des transactions immobilières, est-ce que ça va venir avec un chèque ou ça viendra pas de chèque, tout ça est à établir. Les gens des transactions immobilières sont sur le dossier des deux : de la ville et du ministère, pour regarder quel type de transaction qui va venir. Mais l'intention, c'est que ça devienne un parc. Et ça, tout le monde semble être d'accord avec ça. La question, c'est comment... *how can we make that happen?* Comment on peut rendre ça possible. Est-ce que c'est... est-ce que ça implique un don, je ne le sais pas. Peut-être pas. Peut-être que ça implique une acquisition. C'est ça qu'il faut voir.

1285

1290

LE PRÉSIDENT :

And your sub question to that is are there wildlife experts who are going to be called in to help to encourage biodiversity and nature spaces in this new park?

1295

M. IRWIN RAPOPORT :

Correct. I would just like to add just two quick points. One of, it I'd like to know: has the City determined the amount of damage done by construction work to the falaise itself, cause a lot of trees were destroyed, and lot of ecosystem were wiped out. Also, when I look at the map, is there any way wildlife bridges can be placed between the canal and the part of the flat land

1300

1305 on the Turcot area? That way, it would avoid wildlife being killed by cars and we know that
wildlife bridges out West are doing an excellent job.

LE PRÉSIDENT :

1310 So the question is: has there been any studies done on the impact of the construction
on the falaise?

M. IRWIN RAPOPORT :

1315 Correct.

LE PRÉSIDENT :

1320 And are there wildlife bridges that are going to be envisioned to help wildlife pass
through.

M. IRWIN RAPOPORT :

Correct.

1325 **LE PRÉSIDENT :**

1330 Donc... O.K. je vais juste traduire rapidement. La question, c'est est-ce qu'il y a des
études d'impact qui ont été faites sur des impacts de la construction du ministère du Transport
sur la falaise, et est-ce qu'il va avoir des ponts naturels pour aider à la biodiversité, aux espèces
vivantes, de traverser les différents espaces.

M. DANIEL HODDER:

1335 Sur la question des impacts... maybe I can answer in English?

M. IRWIN RAPOPORT :

Yes, please.

1340 **M. DANIEL HODDER:**

Oui, est-ce que... On the question of impact, our take on this is being to try to minimize impacts as much as possible all along. We have a team of three biologists in my section, and we've been working with the ministry to try to minimize. But you know, there are building a highway. So, you know, it's limited.

I think our main gain here is what we're doing now, is what we're going to do after. How are we going to naturalize this... in a central city like here, the name of the game is more about square footage. How much square footage can we put aside for nature? How we manage it then determines the quality of it. It's how much so, you know, if we lose two or three hectares in one spot but we gain 30 or 40 on another, like we're winners. They have cut the trees on those three or four hectares, but we've gained a space where we can create a nature park for hundreds of years now. So, that's the kind of thinking that is being on our side. That's the way we've been handling this so far and I think that we have the collaboration of the ministry in that respect.

As to it pertains to linkages, biodiversity bridges between the canal and... yeah, I think that those are interesting ideas, and you should put them in your brief or in your presentation, suggestions that we can, we would certainly look at that. That's an... it's... you know, some of the things we're looking for.

1360 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, on comprend quand même qu'il n'y a pas eu nécessairement d'études d'impact sur les impacts de la construction sur la falaise?

1365

M. DANIEL HODDER:

Bien, il y a eu dans le cadre du BAPE. Il y a eu des études d'impact dans le cadre du BAPE, mais ça c'est un processus qui ne concerne pas directement la Ville.

1370

LE PRÉSIDENT :

C'est bon.

1375

M. IRWIN RAPOPORT :

Thank you very much. This is very much appreciated.

1380

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much. J'appellerais maintenant madame Isabelle Giasson. Sorry, if I... Je n'ai pas bien prononcé?

1385

Mme ISABELLE GIASSON :

C'est très français, c'est Isabelle Giasson.

1390

LE PRÉSIDENT :

Giasson! Ah! C'est parce que... Désolé. J'ai de la misère à lire et à prononcer. Donc vous allez, s'il vous plaît, m'excuser. Bonsoir et bienvenue!

1395

Mme ISABELLE GIASSON :

Merci. Je m'appelle Isabelle Giasson, je suis architecte paysagiste et j'habite Notre-Dame-de-Grâce. Ma première question concerne le lien Nord-Sud. Je trouve qu'on a peu d'information sur le lien. J'aimerais avoir plus de précision sur un paquet de choses, notamment

1400 il part d'où? Parce que je ne comprends pas bien vis-à-vis quelle rue il va être positionné. Est-ce qu'il va être positionné aussi à un endroit où on va pouvoir franchir la deuxième voie ferrée en haut, le long de de Maisonneuve ? Et, puis, pourquoi juste un lien? Est-ce qu'il ne pourrait pas y en avoir plus? Quand j'essaie de me rendre avec mes enfants sur le canal de Lachine en vélo, c'est assez difficile de franchir, peu importe où on se situe, puis il me semble que s'il y a juste un lien, ça mériterait de voir si ça ne serait pas possible d'en avoir plus qu'un. Donc c'est pas mal ça pour ma première question.

1405 **LE PRÉSIDENT :**

C'est très clair comme question. Est-ce que vous pouvez offrir davantage de précision par rapport...

1410 **M. DANIEL HODDER :**

Je vais inviter Claudine à présenter.

1415 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Donc le lien, il aboutirait ultimement sur la rue Saint-Jacques en haut de la falaise.

1420 **Mme ISABELLE GIASSON :**

Vis-à-vis quelle rue transversale?

1425 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Près de Cavendish. On va revenir sur le plan. Et, toute l'étude de faisabilité va regarder justement où c'est le mieux, où c'est le plus stable pour pouvoir venir atterrir là. Mais l'idée, après, c'est comme on expliquait tout à l'heure, oui, c'est beau de faire un lien Nord-Sud mais il

1430

faut vraiment le connecter avec le reste des liens cyclables. L'objectif, ça serait de venir dans l'axe de Cavendish idéalement et pouvoir venir le raccorder à boulevard de Maisonneuve. Mais ça, c'est des choses qui vont être regardées avec les gens qui font la planification des pistes cyclables, tout le raccordement après avec le réseau ville.

1435

Sinon, par rapport au lien Nord-Sud, c'est vraiment de relier le haut, le bas et la cour Turcot, le futur parc, ensemble. Donc c'est une structure mais avec aussi un petit pied qui s'en va dans la bande verte. Et dans la bande verte, il y a aussi donc une piste multifonctionnelle qui va... Donc dans la piste multifonctionnelle aménagée par le ministère, donc la bande verte mesure environ... Bien, 2.8 kilomètres. Alors ici, donc c'est la rue Saint-Jacques, le nouveau boulevard Sainte-Anne qui... Excusez, bon, on est à l'autre bout. Donc la bande verte, ici donc la rue Saint-Jacques, le nouveau boulevard Pullman qu'on voyait tout à l'heure sur la photo, on voyait jusqu'ici, donc à partir du boulevard Pullman ici, la piste multifonctionnelle de la bande verte est là, le lien Nord-Sud arriverait à peu près dans cet axe-là. Ici, il y a comme une coulée, c'est un ancien ruisseau qui coulait là – en fait, plus un fossé – ça fait que ça a fait comme un chenal qui vient sur la rue Saint-Jacques – donc on souhaiterait dans ce secteur-là profiter de ça – donc le lien devrait arriver dans le secteur ici.

1440

1445

1450

Et, ici, on voit le début de Cavendish. Cavendish donc passe sous la voie ferroviaire parce que le secteur ici est enclavé par la voie ferroviaire. Puis, à l'autre bout, donc le lien multifonctionnel va venir se connecter ici sur Sainte-Anne-de-Bellevue et, après, bien, c'est toute la connexion donc à finaliser par la Ville. Voilà. Puis ici après, donc on arrive dans le parc. Sur la rue Notre-Dame, il y a un lien cyclable aussi qui sera aménagé dans la piste cyclable du canal de Lachine. Et, nous, l'idée, c'est de venir faire un sentier qui pourrait venir se raccorder ici, profiter de la petite passerelle sur le canal de Lachine qui est déjà existante, puis après, donc, de travailler sur les connexions avec le quartier donc au sud du canal.

1455

M. DANIEL HODDER :

Je vais demander à monsieur Donais de donner un complément d'information.

1460 **LE PRÉSIDENT :**

Vous pouvez venir prendre place ici.

1465 **M. DANIEL DONAIS :**

Simplement pour dire le secteur...

LE PRÉSIDENT :

1470 Est-ce que vous pouvez vous présenter, s'il vous plaît?

M. DANIEL DONAIS :

1475 Oui, excusez. Oui, Daniel Donais – donc on m'a présenté tantôt – directeur général au ministère. Simplement ce que je voulais dire, c'est ça, on parlait de Cavendish ici et du secteur de la coulée. On mentionnait tantôt la fameuse piste multifonctionnelle que le ministère va construire. Ce qu'on remarque, c'est que dans ce secteur-ci, l'éloignement de la piste par rapport aux voies ferrées, donc c'est le secteur où on a plus d'espace entre la voie ferrée et la piste, est probablement le secteur où la bande verte au pied de la falaise est le plus large.

1480

Donc si on veut vraiment faire un aménagement au niveau de la dalle-parc, avoir le plus de possibilité, on parlait tantôt de continuité pour éviter de faire un escalier ou quelque chose de très abrupt, donc c'est l'endroit où est-ce qu'il y a le plus d'espace et c'est l'endroit où finalement on a de l'espace pour mettre les culées, les supports qui pourraient tenir ce pont-là éventuellement.

1485

Donc c'est pour ça, la Ville a regardé cet aspect-là, mais aussi, nous, dans la construction de l'échangeur... Pas de l'échangeur mais de l'autoroute, il y a un élément qu'on a prévu pour avoir de l'espace justement pour faire... Peut-être plus faciliter un lien dans ce secteur-là. C'était juste ce que je voulais ajouter.

1490

LE PRÉSIDENT :

Merci. Vous avez une deuxième question?

1495 **Mme ISABELLE GIASSON :**

1500 C'est plutôt un commentaire. J'aimerais savoir dans le cadre de l'étape où on pourrait déposer des mémoires, si on pourra avoir à notre disposition des documents sur l'histoire du site, les traces du passé, une ligne du temps avec différents événements, l'état peut-être du patrimoine paysager ou s'il y a déjà eu du patrimoine bâti? Juste pour qu'on puisse se faire une tête un petit peu sur l'ensemble du projet.

LE PRÉSIDENT :

1505 D'abord, je vais vous dire que l'ensemble de la documentation est toujours disponible sur le site de l'Office, mais je demanderais à la Ville de préciser quels sont les documents qui font référence à votre question.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1510 Il y a un survol historique qui a été fait en 2008 qui est disponible, qu'on a rendu disponible sur le site de l'OCPM, donc qui part du lac à la Loutre, il explique la rivière Saint-Pierre et tous ces éléments-là, le passé industriel du secteur. Donc il y a déjà un beau document au niveau de l'histoire de ce territoire-là qui est déjà disponible. Est-ce que vous vouliez plus que ça?

Mme ISABELLE GIASSON :

1520 Oui, oui. J'ai pas consulté le site de l'OCPM, je m'en excuse. J'aimerais savoir si on pourrait avoir à notre disponibilité des cartes historiques, par exemple, des 200 dernières années

à différents moments. Parce que c'est très difficile à trouver sur internet. Si vous les avez déjà en votre possession, juste les rendre accessibles, ça serait apprécié.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1525

Je vais faire la demande.

Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

1530

Juste mentionner que sur le site de l'OCPM, il y a déjà une étude historique qui est assez complète aussi, qui a été déposée. Donc peut-être regarder s'il y a des compléments à faire.

M. DANIEL HODDER :

1535

Écoutez, je vous proposerais allez voir sur le site internet qu'est-ce qu'il y a, puis s'il y a des compléments, des choses qui vous intéresseraient, des informations plus précises, on va voir ce qu'il y a de disponible, mais normalement, on s'est pas gêné, on a donné tout ce qu'on avait.

1540

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Il y a un complément?

Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

1545

J'ai un petit complément à la question qui a été posée sur les zones d'accessibilité. Donc on comprend qu'on a trois secteurs, les deux extrémités et la partie centrale. Est-ce qu'il y a d'autres secteurs qui pourraient faciliter l'accès vers la partie nord?

1550 **M. DANIEL HODDER :**

Non, c'est le lien Nord-Sud.

1555 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Il y avait aussi justement le lien avec le belvédère Terry-Fox à l'époque, on avait regardé. Bien, évidemment, parce qu'il y a aussi la connexion ici, il y a un parc d'arrondissement. Après, on arrive sur le belvédère Terry-Fox, et on avait regardé, on s'était dit que ça serait intéressant de pouvoir faire un escalier ou quelque chose là. Mais là, c'est dans ce secteur-là que la pente est la plus forte. Donc on n'a pas poussé plus loin mais éventuellement il y aura une étude de faisabilité à faire, puis après, on arriverait donc dans la bande verte. Ça pourrait être un autre accès.

1560 **Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :**

1565

Juste un élément de précision. Dans la partie nord, vous parlez de lien cyclable. Est-ce qu'il y a des liens facilitant plus piéton ou... parce qu'il y a des raccordements que vous faites.

1570 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1575

Comme sur la rue Saint-Jacques?

Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

1575

Oui.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1580 Actuellement, il n'y a pas de piste cyclable dans la rue Saint-Jacques et ce qu'on m'a expliqué, c'est que dans la situation actuelle, il ne pourrait pas y en avoir une. Donc s'il y a une

1585 requalification de cette artère-là, bien là, on pourrait imaginer d'y mettre une piste cyclable, mais l'information qu'on m'a donnée, c'est que dans l'état actuel, avec la circulation qu'il y a là, ce n'était pas sécuritaire d'en mettre une pour le moment. Comme je vous disais tout à l'heure, bien, c'est ça, il y a la voie ferrée qui est ici. Il me semble dans ce secteur-là qu'il y a environ six passages qui permettent le lien entre... pour passer la voie ferrée mais que plusieurs, c'est ça, sont plus ou moins conviviaux. L'axe Cavendish semble vraiment le plus intéressant.

M. DANIEL HODDER :

1590 Peut-être aussi, un autre élément, c'est que sur le haut de la falaise, la volonté de faire des percées visuelles, peut-être des *boardwalks* ou des choses comme ça, ont été regardées mais très, très... On a effleuré le sujet pour l'instant, mais je pense que c'est un petit peu à ça que vous faisiez référence. Donc c'est peut-être des questions à regarder davantage, mais on s'est concentré beaucoup sur la cour Turcot comme telle, sur le lien Nord-Sud, mais effectivement,
1595 comment tout ça va s'arrimer avec la falaise? C'est des éléments qu'on a discuté mais on n'a pas regardé de façon attentive.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1600 Évidemment, de venir faire un sentier en haut de la falaise, ça pourrait être très intéressant, mais dans la situation actuelle, ce n'est pas envisageable.

M. DANIEL HODDER :

1605 C'est un projet à long terme.

LE PRÉSIDENT :

1610 Merci. Alors j'appellerais Ian Gurn-Data. Bonsoir.

M. IAN GURN-DATA :

So I guess my first question – I've managed to narrow down to two.

1615 **LE PRÉSIDENT :**

Thank you.

M. IAN GURN-DATA :

1620

One of the things that is mentioned here, is to achieve some of the goals, create a nature park and a protected area is that only 25% of the area can be developed. I guess my question is: are you guys, when you are developing your plans, looking at using and reaching that cap of 25% right from the get go for the development, or you're looking it more a 15, 18, 20% with plans to allow for future variations to take advantage of that extra 5%?

1625

M. DANIEL HODDER:

The objective is not to use all of the 25%. By 25%, we mean it's still a park, mean a parking lot or a chalet or a sport facility of some kind... those all count in the 25%. So, the idea is that this is not an urban park, it's not going to look like Jarry, it's not... it's not that type of park. It should be a nature park.

1630

If there is a need for changes in the future, it has to be within the 25% and in the program, there are measures that are put in place that if you need to put more, but then that means you have to take out something else. So, it is possible, it's not locked. So, if you... if a park has attained its 25% and you need to... to "*artificialiser*" you need to...

1635

M. IAN GURN-DATA :

1640

En français, c'est correct.

M. DANIEL HODDER:

1645 I want to find the word in English. If you need... so if you need that space for... not for nature, then you have to put... you have to make... you have to green some other part in order to respect always that 25%. If not, you lose that credential of being a nature park.

LE PRÉSIDENT :

1650 Je me permets d'avoir une précision : est-ce que le 25/75 porte sur le parc qui est au cœur, ou est-ce que c'est sur l'ensemble de l'écoterritoire?

M. DANIEL HODDER:

1655 O.K. C'est la délimitation du parc dans son ensemble. C'est la surface au sol de l'ensemble de l'espace qui est concernée. Si on décide qu'il y a seulement une partie du parc qui est...mais pour l'instant, là, ce qu'on regarde, c'est l'ensemble du parc, donc c'est 60 hectares qui seraient regardés. Mais, est-ce qu'on va le diviser en deux?

1660 Mais, effectivement, autrement dit, je pense le message le plus important c'est que c'est un parc nature. On n'est pas là pour amener des équipements sportifs importants. On est... c'est vraiment un parc qui va privilégier la nature. C'est un grand défi, hein, parce qu'on passe d'un territoire qui est très artificialisé, qui est très urbain, puis on va essayer d'en faire un parc nature un peu à l'image des autres parcs nature de la Ville. Donc, c'est un grand défi.

M. IAN GURN-DATA :

1670 I guess a sub question, if I may.

LE PRÉSIDENT :

Yes.

1675 **M. IAN GURN-DATA :**

Will there be some sort of enforceable guideline legislation to help protect future development of that nature park, to make sure it does not... or is that already existing in...?

1680 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, si on a un statut de parc nature, est-ce que ça veut dire automatiquement que c'est protégé contre tout futur développement?

1685 **M. DANIEL HODDER:**

Puis là, je suis obligé de préciser. Vous posez la question dans ces termes-là, je suis obligé de donner un autre niveau de raffinement puis de complexité, là.

1690 **LE PRÉSIDENT :**

O.K.

1695 **M. DANIEL HODDER:**

C'est l'aire protégée qui définit l'obligation. Si c'est une aire protégée comptabilisée dans le 8%, ou le 10%, c'est là qu'on a l'obligation. C'est pas vraiment la désignation parc nature, mais disons que tous les parcs nature sont des aires protégées, et les aires protégées sont pas tous des parcs nature. C'est un peu... donc, il y a une... ça a été adopté par le conseil d'agglomération, ce régime-là des aires protégées, on le définit parce que si on dit c'est 10% de protection, ça veut dire quoi protection à Montréal.

Fait qu'on a défini cette protection-là puis c'est dans ce contexte-là que certains espaces se qualifient pour faire partie de la comptabilité, ça veut dire que si on voulait défaire ça, il faudrait retourner au conseil d'agglomération. C'est vraiment en deux lectures pour

1705

essayer de... C'est un... tout se défait, là, un parc national se défait, mais nous on a essayé de créer un régime où on a un petit peu plus de facilité à y rentrer qu'à y sortir, là.

LE PRÉSIDENT :

1710

Au niveau de protection, quoi.

M. DANIEL HODDER:

1715

Oui, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

1720

Thank you. Your second question?

M. IAN GURN-DATA :

1725

My second question is more personal. We talked about the pathway leading from the North side, from the St-Jacques area down to get to the nature park, the future nature park, and we've been talking about pedestrians access, cyclists access, we've been talking about... it being 30 meters above the ground and between 400 to 500 meters between that space and the St-Jacques falaise itself, the top of the falaise, distance wise, is there... what have you guys considered for assisting an accessibility for those of us who have mobility restrictions and chronic pain?

1730

LE PRÉSIDENT :

Une question sur l'accessibilité des installations qui sont prévues?

1735 **M. DANIEL HODDER:**

C'est ça. We have three scenarios that we've presented. Of those two would be accessible, probably the elevator would be the most accessible. Either we have a ramp system – a very long ramp – because we don't want more than a 6% slope, so it creates a very, very long winding ramp. Or we have an elevator system where we have a straightt... we go up in an elevator and all the cyclists go up the elevator and down the elevator. Or we have a stairway up, a stairway, but as it was mentioned, the height that we need to cover is equivalent of a nine-story building, so it's quite high.

1745 So, the technical challenge behind this *lien nord/sud* is quite important, is quite significant. So, yes, that's part of the criteria, is making it accessible to the disabled.

M. IAN GURN-DATA :

1750 Not just for accessibility height wise but also, I mean, as I look at those numbers, my quick math tells me it's about 430 meters. That's nearly half a kilometer, anything to assist people to get that distance?

Mme CLAUDINE DESCHÊNES:

1755 Si je comprends bien la question, la distance entre la rue St-Jacques et le parc?

M. IAN GURN-DATA :

1760 Oui. 80, 120, 55, 55...

Mme CLAUDINE DESCHÊNES:

1765 Oui, 180, 120, ça fait 300. Effectivement, près de 400 mètres.

LE PRÉSIDENT :

1770 Donc, si vous avez des suggestions par rapport à cette accessibilité, ça va être super important de nous en faire part.

M. IAN GURN-DATA :

1775 O.K. That's, I guess, my other question, after you guys leave, how do we get... you guys keep mentioning other places, you mentioned earlier, to have those conversations, how do we access to those...

LE PRÉSIDENT :

1780 So, there is an "Accueil" table, right on the other side of the door. They will give you the information. We have creative workshops where you can come and say what your ideas are. There is going to be a questionnaire online on the site of the Office, and you can just come to and submit a brief, verbally or written, and that's in November. So, there is a flyer that explains all of these steps for you, and all of these tools are there for you to take part and let us know
1785 what you think is important.

M. IAN GURN-DATA :

1790 Cool. Merci beaucoup. Thank you.

LE PRÉSIDENT :

LE PRÉSIDENT :

1795 J'appellerais maintenant monsieur François Arteau, s'il vous plaît. Bonsoir!

M. FRANÇOIS ARTEAU :

1800 Bonsoir! Moi, je viens ici comme citoyen mais du côté sud du secteur Émard de l'arrondissement Sud-Ouest. Ma question principale, il y aurait différentes sous-questions rattachées à ça, c'est l'accessibilité à ce parc-là via les secteurs Émard, Côte-Saint-Paul et même Ville LaSalle. Évidemment, la problématique, il y a le canal de Lachine qui est là, la rue Notre-Dame et toute la zone de Saint-Patrick qui est industrielle.

1805 Donc on montre qu'un seul lien dans votre présentation. Est-ce que vous envisagez plus de liens? De rajouter des liens pour le rendre plus accessible? Et, comme vous passez par Parcs Canada, si vous voulez passer... En hiver, Parcs Canada ferme le parc. L'accessibilité, est-ce que...

1810 **LE PRÉSIDENT :**

 Je pense qu'il y a deux questions excellentes. D'abord, l'accessibilité pour les populations qui sont au sud, d'abord. Et, deuxièmement, comment est-ce que vous envisagez l'accessibilité pendant l'hiver, alors qu'une partie de Parcs Canada, selon vous, est...

1815 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

 Il y a rien d'ouvert.

1820 **LE PRÉSIDENT :**

 On ne peut pas passer.

1825 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

 Non.

M. DANIEL HODDER :

1830

Claudine peut peut-être amener des éléments de réponse mais je pourrais vous donner juste... Le lien avec le réseau cyclable est un élément important. Comment on va se connecter et comment est-ce que le lien Nord-Sud et le parc s'intègrent dans son environnement?

1835

Effectivement, on a parlé beaucoup d'intégration avec Côte-des-Neiges en haut. L'intégration avec le Sud-Ouest est plus problématique. Vous avez montré, vous avez évoqué deux barrières : le canal de Lachine comme tel, plus la zone industrielle. Est-ce qu'on va pouvoir créer plus de fluidité, au moins au niveau du réseau cyclable pour nous amener là? On pense que oui, dans la mesure où on crée un attrait avec le parc. Actuellement, il n'y a pas vraiment une raison de donner un accès à ce territoire-là par le réseau cyclable. Là, on va...

1840

Puis, ça, ça a été un des soucis des élus quand on leur a présenté. C'est l'arrimage avec les quartiers avoisinants, comment on va accueillir ce parc-là. Ça fait qu'il y a une partie du travail qui appartient au Service des parcs, puis il y a une partie du travail qui est avec les arrondissements, de comment est-ce que l'arrivée de ce nouveau parc-là peut avoir une incidence sur les aménagements, puis les projets de pistes cyclables qui sont privilégiés. Donc il faut le regarder mais, effectivement, notre intérêt, c'est que ça soit retissé dans le tissu urbain et que ça soit le plus intégré possible et, pour ça, ça veut dire qu'il y a un maillage au niveau des instances qui gèrent les arrondissements au pourtour.

1845

1850

LE PRÉSIDENT :

Mais est-ce qu'on peut aussi vous demander de poser la question à Parcs Canada? Advenant qu'on a un parc quatre saisons, un attrait, une piste cyclable peut-être quatre saisons, est-ce que Parcs Canada aurait l'intention de rendre accessible sa partie non accessible? Est-ce que c'est une question qui se pose à Parcs Canada?

1855

M. DANIEL HODDER :

1860 Je pense que oui. Je pense que ça peut être tout à fait plausible de dire qu'on va essayer de rendre le site plus accessible par tous les moyens possibles, incluant nos voisins qui sont Parcs Canada. Il y a 1.5 million de cyclistes? 1.2. J'imagine que si on ouvrait l'hiver, il y en aurait une couple aussi.

1865 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Je peux juste rajouter aussi qu'il y a des projets pilotes qui ont été faits dans le Sud-Ouest, les deux hivers derniers, avec des pistes de *fat bike* ou des choses comme ça. Donc Parcs Canada, c'est des choses qu'ils sont en train de regarder aussi, le quatre saisons.

1870

LE PRÉSIDENT :

Donc on va rappeler la question qui a été posée ce soir et surveillez le site internet pour voir quelle sera la réponse. Vous avez une deuxième question?

1875

M. FRANÇOIS ARTEAU :

1880 Bien, c'était juste peut-être un petit commentaire. Il y a un lien, ce que vous avez montré comme lien vers le parc Angrignon, vous passez par Irwin. Il y a l'ancienne emprise de voie ferrée. Je ne sais pas si elle est encore disponible, qui serait éviter de passer par – c'est une suggestion, c'est plus une suggestion qu'une question – je ne sais pas si ça peut être envisageable? J'en avais déjà parlé il y a peut-être quatre ans, quatre, cinq ans, à l'arrondissement de LaSalle, je n'ai jamais eu de réponse.

1885 Et, ma deuxième question, c'est juste à l'ouest de Angrignon, il y a des terrains qui sont restés blancs.

M. DANIEL HODDER :

1890 Bonne question.

M. FRANÇOIS ARTEAU :

1895 Oui, mais est-ce qu'il y a quelque chose de prévu ça, là-dessus?

M. DANIEL HODDER :

Oui.

1900 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

Est-ce que c'est... Ça ne vous appartient pas.

M. DANIEL HODDER :

1905 Non. On va vous dire ce qui est prévu, c'est une chute à neige qui est là.

M. FRANÇOIS ARTEAU :

1910 O.K.

M. DANIEL HODDER :

Qui est prévu là.

1915 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

Un dépôt à neige?

1920 **M. DANIEL HODDER :**
Dépôt à neige. Chute à neige ou dépôt à neige.

1925 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**
C'est ça, c'est dans la partie ici.

1930 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**
Non, non, non. À l'ouest, de l'autre côté.

1935 **M. DANIEL HODDER :**
Ah! À l'ouest?

1940 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**
Angrignon, c'est...

1945 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**
Et, les terrains ici?

1950 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**
Ça, ici, oui.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1950 Donc c'est ça, ça n'aurait pas été l'idéal d'en faire un parc parce qu'ici, comme j'expliquais tout à l'heure, le boulevard Angrignon est surélevé. Donc il est à peu près quatre mètres plus élevé. Donc ça coupait vraiment, ça morcelait énormément le parc. Donc ces terrains-là pourraient être développés éventuellement, mais pour l'instant, ça fait sûrement partie des négociations de terrains.

1955 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

O.K., merci.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

1960 Mais ça ne fait pas partie du parc.

LE PRÉSIDENT :

1965 Oui. Et, c'est toujours la propriété du ministère des Transports?

M. DANIEL HODDER :

1970 Le même statut, oui.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

Oui.

1975 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. J'appellerais maintenant monsieur Nicolas Gagnon, s'il vous plaît.
Bonsoir!

1980 **M. NICOLAS GAGNON :**

Bonsoir! Moi, je suis là comme citoyen. Rendu à cette étape-ci de la soirée, il y a quand même pas mal de bonnes questions qui ont été répondues. Ça fait que les miennes sont comme plus plates, là. J'ai des petites questions de détail.

1985

LE PRÉSIDENT :

Il n'y a aucune question plate.

1990 **M. NICOLAS GAGNON :**

Justement, sur cette image-là, on voit le boulevard Angrignon, mais juste à l'est, il semble y avoir une autre rue qui traverse le parc. C'est quoi l'utilité, la pertinence de cette rue-là en termes de circulation? Est-ce que c'est nécessaire? Est-ce qu'elle pourrait ne pas être là?

1995

M. DANIEL HODDER :

Bonne question.

2000 **Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :**

Pas trop plate.

LE PRÉSIDENT :

2005

Non, pas du tout.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

2010

Cette rue-là fait partie de la fluidité, elle fait partie du projet Turcot. Elle est là pour la fluidité des déplacements.

M. NICOLAS GAGNON :

2015

Est-ce qu'on pourrait avoir un peu plus d'explications pour comprendre comment la circulation se fait dans ce coin-là? Est-ce que c'est relié à l'autoroute? Est-ce que... Je ne sais pas si quelqu'un du ministère des Transports peut renchérir un peu?

LE PRÉSIDENT :

2020

C'est parce qu'on aimerait ça comprendre. Donc c'est une barrière qui est reliée à l'échangeur Turcot – au projet Turcot, pardon.

M. STÉPHANE AUDET :

2025

Bonsoir! Stéphane Audet, directeur du projet Turcot. Donc le lien dont on parle qui est celui-ci, donc dans le cadre du projet Turcot, c'est un lien qui a été présenté pour faire un des liens entre l'autoroute, la rue Notre-Dame, les accès vers Angrignon, vers Sainte-Anne-de-Bellevue. Donc pour la fluidité globale dans le secteur, c'est un des liens qui est très important, qui a été décidé de mettre un petit peu à l'écart dans Angrignon, justement pour permettre la jonction des rues, permettre un espace assez important entre les feux de circulation pour assurer

2030

2035 une fluidité. Donc ce lien-là, par contre, ce soir, je ne peux pas vous dire est-ce que ça va être en direction nord ou sud? Est-ce que c'est les deux directions? Est-ce qu'il va être accessible? Donc dans tous les liens de l'échangeur Turcot, celui-là, c'est celui que je n'ai pas mémorisé encore, je m'en excuse.

LE PRÉSIDENT :

2040 Mais, concrètement, ça veut dire que si je suis d'un côté ou de l'autre, comment va se vivre, si je veux aller de l'autre côté?

M. STÉPHANE AUDET :

2045 Si on regarde ici comme il est illustré, vous pouvez voir qu'il fait le lien tout simplement entre la rue Notre-Dame, passe au-dessus des différentes voies de... Donc le lien entre la rue Notre-Dame et les accès qui viennent du nord au sud vers Angrignon. Donc c'est un lien de cette ampleur-là. Mais est-ce que, comme je vous mentionnais, est-ce qu'on fait un lien directement entre la rue Notre-Dame et les accès à l'autoroute 20 Est, donc c'est la supposition que je fais ce
2050 soir mais je n'ai pas la réponse formelle qu'on pourra vous fournir certainement. Mais juste à le regarder ici, c'est un lien de Notre-Dame vers la 20 Est.

LE PRÉSIDENT :

2055 Puis, l'accès est-ouest, donc ça veut dire qu'il va y avoir une traverse piétonne ou il va y avoir...

M. STÉPHANE AUDET :

2060 Donc on vous a mentionné tout à l'heure que dans le projet ville, il y a une piste cyclable, il y a des trottoirs qui font la rue Notre-Dame. Dans le projet Turcot, il y a des pistes cyclables qui

2065 font la rue Pullman, qui font la rue Sainte-Anne-de-Bellevue. Donc c'est des pistes cyclables, c'est des liens multifonctions, des pistes, des trottoirs. Donc tout ça, c'est prévu. Puis, tout ça aussi est prévu être relié par des projets qui vont faire l'objet de travaux par la Ville de Montréal, après le projet Turcot.

LE PRÉSIDENT :

2070 Excellent. Donc dès que vous avez les réponses par rapport à ce qui s'en vient, on apprécierait les recevoir. Et, ma collègue souhaiterait vous poser une question.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

2075 Est-ce que vous avez une idée des projections de circulation sur ce tronçon-là? Un.

M. STÉPHANE AUDET :

2080 Ça existe certainement, on pourra fournir...

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

2085 D'une part. Puis est-ce que vous prévoyez des zones tampons de part et d'autre de cette voie-là?

M. STÉPHANE AUDET :

2090 Tous les liens qui sont construits dans le cadre du projet Turcot font l'objet de mise en place de trottoir, de mise en place de fosse de plantation, des arbres, des buttes, des aménagements via des graminées, via des arbres, via des arbustes. Donc ce lien-là, il y en a aussi. Donc dans le cadre du projet Turcot, tout le secteur autour ne devait pas faire partie d'un projet de parc. Donc nonobstant ça, il était prévu y avoir des plantations en bordure, comme tout le reste des aménagements qui sont faits.

LE PRÉSIDENT :

2095

Merci. Vous avez une deuxième question?

M. NICOLAS GAGNON :

2100

Oui. Tout à l'heure, on nous a expliqué qu'il y avait des milieux humides prévus dans le milieu du grand parc pour recevoir les eaux de ruissellement, les eaux de pluie de surface. Je voulais savoir c'est quoi le territoire qui serait comme drainé dans le fond. Est-ce que c'est strictement les eaux de pluie du parc comme tel qui seraient récupérées à cet endroit-là ou le milieu humide en question aurait le potentiel de récupérer des eaux de pluie des terrains voisins ou en particulier, je ne sais pas, l'autoroute ou des espaces comme ça.

2105

LE PRÉSIDENT :

Merci.

2110

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

Oui. Bien, pour l'instant, la superficie qu'il peut drainer, donc comme on a fait des analyses, on ne vient même pas chercher cette partie-là à cause de la topographie.

2115

M. NICOLAS GAGNON :

Je ne vois pas très bien.

2120

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

Excusez. Alors tout le drainage qui a été calculé pour l'instant, c'est par rapport à cette surface-là. Donc on crée un point bas ici et on peut gérer les eaux de toute cette superficie-là.

2125 Et, avec ça, on arrive à avoir un plan d'eau de 1.6 hectare qui va varier en eau parce que justement, en juillet, août, il va y avoir du marnage mais comme je disais tout à l'heure, le zéro rejet au réseau, c'est en captant les eaux de juste cet espace-là.

2130 Je sais que dans la réflexion sur le réaménagement de la rue Notre-Dame, on a dit que si jamais il y avait de l'eau disponible, on pourrait toujours voir comment on pourrait l'acheminer, tout dépend toujours évidemment de la topographie. Mais ici, on a de la latitude quand même pour aménager cet espace-là. Donc le plan d'eau est dessiné à cet endroit-là mais on pourra... Bien, c'est pas mal le point bas idéal, mais on pourra voir peut-être.

2135 Puis, comme je disais tout à l'heure, il y a des chenaux. Donc il pourrait y avoir un chenal ici, un là, qui vont chercher l'eau puis qui l'amènent vers le plan d'eau. Donc ça sera tout à planifier avec la topographie mais, pour l'instant, on est capable de faire zéro rejet avec cette superficie-là.

2140 **M. NICOLAS GAGNON :**

Je comprends qu'il y aurait peut-être possibilité même d'agrandir les espaces.

2145 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Bien, pour nous, ce serait l'idéal parce que ça amènerait de l'eau de plus, donc on aurait plus d'accumulation, donc un point d'eau beaucoup plus intéressant, effectivement.

2150 **M. NICOLAS GAGNON :**

Oui, c'est ça. Donc en particulier, le bloc qui est à l'ouest de la rue transversale.

2155 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Ici, là?

M. NICOLAS GAGNON :

Oui.

2160 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Bien, l'étude qui a été faite, c'est que la topographie ne permettait pas.

M. NICOLAS GAGNON :

2165

O.K.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

2170

Donc ça a été fait... On a engagé un ingénieur pour évaluer toute cette faisabilité-là.

M. NICOLAS GAGNON :

2175

Est-ce que je peux une dernière mini question, mais vraiment très, très courte.

LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

2180 **M. NICOLAS GAGNON :**

Juste pour... Parce que tout à l'heure, on parlait du lien Nord-Sud à 6 % de pente, c'est ça, qui nécessiterait, vous avez parlé de 350 mètres quasiment de... 385 mètres?

2185 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Oui.

2190 **M. NICOLAS GAGNON :**

Juste avoir sur cette image-là où est-ce que ça tomberait? Si on part du haut de la falaise et qu'on fait un 385 mètres en ligne droite...

2195 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Ça n'a pas d'allure.

2200 **M. NICOLAS GAGNON :**

... montrez-nous. À l'échelle, ça ressemble à quoi?

2205 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Bien, je dis ça pour qu'on se donne une image de ce que c'est, juste par grandeur. La traversée ici, de mémoire...

2210 **M. DANIEL HODDER :**

C'est à peu près la distance entre le haut de la falaise et le canal de Lachine. Ou le bout du parc, presque.

2215 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Donc on calculait, c'est ça, ça, c'est 400 mètres, pour se donner une idée.

M. NICOLAS GAGNON :

Et, ça prendrait 385, c'est ça?

2220 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2225

Pour arriver à...

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

2230

Donc c'est pour ça qu'on a besoin d'ingénieurs pour nous trouver des super solutions. Je ne dis pas que ce n'est pas faisable, mais disons que ça veut dire qu'on aurait peut-être une rampe en « S » qui pourrait...

M. NICOLAS GAGNON :

2235

Mais si c'était en ligne droite, mettons, ça arriverait genre...

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

2240

Si c'est en ligne droite, on ne peut pas...

M. NICOLAS GAGNON :

2245

... au milieu du lac que vous avez prévu.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

2250 Ça ne marche pas en ligne droite. Parce qu'il y a des dégagements aussi à respecter, puis on ne veut pas nécessairement non plus avoir une structure qui s'élève dans le ciel. En tout cas, il faut... L'étude de faisabilité va permettre de regarder tout ça. Donc c'est pour ça aussi qu'on veut vraiment savoir est-ce que c'est absolument un lien direct qu'on a besoin.

M. DANIEL HODDER :

2255 Parce que si c'est les bicycles qui roulent à 50 km/h en descendant, avec des poussettes qui montent...

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

2260 Puis, on s'entend, 6 % sur cette longueur-là, ce n'est pas si confortable que ça pour ceux qui montent. Puis, pour ceux qui descendent, c'est aussi peut-être pas l'idéal. Donc effectivement, il y a tous ces enjeux-là à regarder.

LE PRÉSIDENT :

2265 Merci beaucoup. J'appellerais monsieur Al Hayek, s'il vous plaît.

M. AL HAYEK :

2270 Bonsoir. My question may be similar to the one just asked but I didn't understand everything. I was seeing here that the wetland area, you'd be directing storm water towards the water body, so that lake there, you would be directing storm water to that lake and I understand that that water would come from this 30 hectares of the park.

2275

2280 I'm wondering if, would you plan on revitalizing the little St-Pierre river to feed that lake, or would the water be coming from off the highway, you have drainage off the highway, would that be coming into the... to refill the lake, or would it... I know it can't come from sewers because in NDG the waste water and the rain water are combined in one sewer. So, you can't take the sewer water from NDG. So, maybe just a clarification on... further clarifications where the water will come from to feed the lake?

LE PRÉSIDENT :

2285 You're very clear. Donc, la provenance de l'eau qui est prévue?

M. DANIEL HODDER:

2290 Minimally, as you said, the water would come from the park surface itself. As it was mentioned, we're also looking for other water sources. We're looking... if we could perhaps bonify the water body by making it larger and making it deeper, and making it more sustainable during the winter, we need to have more depth to do that. In order to do that, in order to sustain a larger water body, we need another water source.

2295 So, we are looking at different water sources. You've mentioned some of them. Maybe even the canal itself, cause it is higher, can we take water from the canal, put it back in the canal... is something related to the highway, we're looking at that also with the ministry, cause there's different... different scenarios that we are looking at but obviously if we can succeed in finding another water source to complement the one we have now, it would give us more latitude in terms of what we can manage and it would be easier to do something that resembles more of what was there originally. But the river itself is now, as you say, the river itself becomes a combined sewer at that level, so we can't take that.

2300

LE PRÉSIDENT :

2305 Merci.

M. AL HAYEK :

2310 And my second question: way to the right near the exchange, I see some blue. - It's further to the right. I think maybe another image would show it - Yes. You see it there, you see it on... yes... yes. Right there, yes. I was wondering what that blue was.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES:

2315 Ça fait partie du projet Turcot. Dans l'échangeur, il y a des bassins de rétention.

M. AL HAYEK :

2320 The retention pond? O. K. for retention pond.

LE PRÉSIDENT :

2325 Pour l'échangeur Turcot.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES:

Oui.

2330 **M. AL HAYEK :**

O.K. thank you.

LE PRÉSIDENT :

2335 Merci beaucoup. Monsieur Hayek. Je demanderais maintenant à madame Andréa DiTomasso, s'il vous plaît. Bonsoir.

Mme ANDREA DITOMASSO :

2340

Hello. Thank you. I live in NDG, I just moved a couple of years ago. And this is a great initiative. I mean one of the things that's in this plan is to increase biodiversity and it's for it to be a nature park. There's going to be a major artery going right through it. So, my question is how do you plan on managing the noise coming from the traffic, and perhaps the wildlife that will eventually come back, like how to manage those potential problems to make it even better for visitors?

2345

LE PRÉSIDENT :

2350

Donc, la question est sur les impacts sur les visiteurs en termes de pollution et les espèces qui vont faire partie du parc.

M. DANIEL HODDER:

2355

As related to the question of the noise, the berm that will be put between the highway and the park, we hope will help reduce the noise. And also the vegetation on that. Obviously, we can't do much about the noise going up the falaise. I mean that's... and there's also a train going through there. So, I think that's part of the constraints we have to live with and see how in an urban context, it's a challenge. How can we create a viable ecosystem that works and that people can enjoy, and at the same time copes with a lot of the urban... the urban nuisances that we have to cope with. So, it's just a reality, I think more that is part of the planning. And obviously, if there are species that are very sensitive to noise, that's not going to work. So, you know... I think that's pretty much the attitude in which we're going into this project.

2360

2365

LE PRÉSIDENT :

Comment est-ce que, je peux... vous me permettez, comment est-ce que le Service

2370 des grands parcs s'est outillé pour pouvoir justement imaginer l'aménagement justement pour répondre à des préoccupations de ce type-là? Est-ce que vous avez des études de faites? Est-ce que vous avez été voir d'autres parcs?

M. DANIEL HODDER:

2375 Je dirais que chaque écoterritoire est un laboratoire, avec une personnalité et puis une circonférence différentes. Celle-ci, elle a vraiment l'avantage qu'elle est dans le centre urbain. Puis oui, il y a des études qu'on peut faire mais... On peut faire toutes sortes d'études de la cour Turcot telle qu'elle est maintenant, ça nous sera pas très utile. L'idée, c'est comment est-ce qu'on peut recréer un écosystème viable, c'est ça le défi et c'est ça les études qu'il va falloir faire à la conception du parc, quels sont les éléments-clés qu'on va pouvoir faire pour pouvoir avoir là un écosystème intéressant. Puis comment est-ce qu'on peut valoriser la falaise pour dire on va faire quelque chose de *wow!* sur la falaise aussi. Les deux ensemble vont se compléter.

2385 C'est sûr qu'on pourra pas faire un lien écologique très fort entre la falaise et le parc, hein, c'est une... on a cette contrainte-là. Le lien nord-sud, c'est surtout pour les humains, je pense que, on peut mettre quelques arbres mais on peut pas prétendre qu'on va avoir un corridor de biodiversité là. Je pense pas que les renards vont courir sur la falaise, là. Mais, c'est un peu ça.

2395 On n'a pas toutes les réponses. On veut chercher voir les meilleures pratiques dans le monde, sur comment on peut créer un espace de grande biodiversité dans un centre urbain. Puis comment est-ce que tous les citoyens peuvent participer à ça aussi. C'est un projet collectif, hein, c'est pas juste un projet d'un service dans une ville, c'est un projet... c'est un projet collectif qu'on se donne. On décide, on relève ce défi-là.

LE PRÉSIDENT :

2400 Donc, selon vous, est-ce que c'est un projet unique en son genre?

M. DANIEL HODDER:

À Montréal, certainement. Ailleurs dans le monde, probablement pas, mais c'est ce qu'on va essayer d'apprendre, mais là, il faut...

2405

LE PRÉSIDENT :

Mais si vous avez d'autres études, peut-être nous en faire part. Ma collègue a aussi une question à vous poser.

2410

Mme DANIELLE LANDRY :

Et, est-ce que déjà ce soir ou plus tard, vous pourriez nous fournir plus d'informations sur ce dont vous parliez tantôt puis de l'adaptation aux changements climatiques, qui est quand même une autre dimension interreliée à la question de la biodiversité?

2415

M. DANIEL HODDER:

Mais ça, il y a une analyse des îlots de chaleur dans la région et en quoi est-ce que ce projet-là va contrer les îlots de chaleur, là. Je pense que j'ai vu des analyses. Ça doit être, je pense...

2420

LE PRÉSIDENT :

Donc, vous pourrez nous en faire part. Merci beaucoup. You have a second question?

2425

Mme ANDREA DITOMASSO :

No, I don't. Merci beaucoup.

2430

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much. J'appellerai monsieur Frédéric Allien, s'il vous plait? Frédéric?
Il nous a quittés peut-être.

2435

Je prends note qu'il reste encore trois personnes, le registre va fermer prochainement, on aura le temps donc ce soir de répondre à toutes vos questions, donc ce sera pas nécessaire de se revoir demain soir. Donc, j'appellerais monsieur Michael Tessler?

2440

M. MICHAEL TESSLER:

Thank you very much. Coming this late in the evening, it's evident that many of the questions have already been posed. I do want however support one of the comments that was made earlier this evening about the interaction between people and wildlife. But my primary concern is that the times that we live in now are fraught with very serious climatic changes and I want to commend the group for reconnecting some green space for all of us to enjoy. That may in fact help mitigate some of the problems that are associated with storms of the century that seem to be happening more and more frequently all the time.

2445

2450

I just wonder whether the primary vision for this park would be to recreate the wetlands that were there before we developed all of this, similar to some of the urban centres across Canada that are trying to recapture green space.

LE PRÉSIDENT :

2455

So, the historic ecosystem that was there... that's what you're...

M. MICHAEL TESSLER:

2460

Yes, that would be the substance, yes.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

2465

M. DANIEL HODDER:

I think we can get inspired by the history of the site and it's part of our thinking. But I don't think we can go back in time and recreate what was there then. The – les apports d'eau – the water sources to do those... are not there anymore. You know, everything... so we have to rethink it. I don't think we can recreate the St-Pierre river the way it was and have it linked to a lake and... everything around us is being... it's on the ground now.

2470

So, what can we... so... but really that's the analogy that we're... that's the model that we're trying to follow, see how can we recreate something that has a, maybe it doesn't work exactly the same way as it used to but the same functions in ecosystem functions are back in place. So, is the ecosystem services, little services... you know, touch on some of them, the heat one, and how can we recreate those services.

2475

LE PRÉSIDENT :

Merci.

2480

M. MICHAEL TESSLER:

I understand that you're doing all that is available to you to try to re-establish what, at least the purpose of what was there before. And I know that... anyway, I applaud your efforts.

2485

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much. Do you have a second question? No?

2490

M. MICHAEL TESSLER:

2495 Most of them would have been answered. It's a wonderful evening.

LE PRÉSIDENT :

2500 Thank you. Peter Krantz, s'il vous plaît ? Bonsoir.

M. PETER KRANTZ :

2505 Good evening. Ok I'll go back to history. I'm involved in cycling, I've done a lot of cycling stuff and I've cycled the Lachine Canal. De Maisonneuve bike path was built because of me but I don't take credit because it's a very bad design. I'm involved with the projet Turcot committee. They know me for noise pollution.

2510 When I first saw this plan for the park, I looked at it and the first thing that popped out is No. 1, there's an elephant in the room which is the autoroute right beside the park. So, no matter what we talked about being nature and everything like that, when you got an autoroute that's beside a park, you're gonna be infested with noise. Period. Especially with the train tracks to its side.

LE PRÉSIDENT :

2515 So, is your question going to be around the noise?

M. PETER KRANTZ :

2520 No. it's more like the question is the accessibility of the park. The first thing I saw right away, is that park has got zero accessibility.

2525 You can't get into the middle, you can't get in through the sides, you can't get in from anywhere. So, if we're going to build a park, the first thing you have to look at is the question of accessibility. That park has got zero accessibility. So if we could put all the green spaces and all that together, there is no accessibility. What's the use of the park?

LE PRÉSIDENT :

2530 So, let's ask what provisions have been taken for...

M. PETER KRANTZ :

2535 Well, I've heard the provisions that you're talking about, but just look at the side of the hospital. You come out on a hospital, there should be a bicycle path that joins up with De Maisonneuve bike path. There's nothing in the concept for that.

LE PRÉSIDENT :

2540 So, let's ask about the...

M. PETER KRANTZ :

2545 And the other problem is the elevation. We look at the maps and we don't see the elevation which is creating all the problems. That's why we need the elevator. These are the problems that we're not looking at. Wildlife, we could... yes, we could introduce moose but they have no space, there's nothing there for the moose. So like, introducing wildlife in the space that cannot support it is useless. What we have to do is look at this park in a sense of how to make it human. Making it human, you have to make it accessible. And that's the thing
2550 that is overlooked.

LE PRÉSIDENT :

2555 So, let's go with that. So, questions of accessibility and connections of the park with bike paths, among other ones, to the East and West, but North and South as well, I would imagine?

M. PETER KRANTZ :

2560 Well, the North itself is what we're lacking.

LE PRÉSIDENT :

2565 Donc, la question porte sur l'accessibilité et notamment, le lien du projet proposé avec les pistes cyclables nord, est, sud...

M. DANIEL HODDER:

2570 Accessibility, whether we have a park or not in this area, and connectivity is a big issue right now. We're hoping to address some of those issues. But we can't... The falaise is still going to be there. So, we have... there is going to be three links, one on either side of the park, and one in the center – North/South – we're also trying to connect with the bike path system of the National park. 1.5 million bikers going through right on the edges of the site, so we are hoping that that will make it more accessible. And more generally, we think that the whole area
2575 in terms of bike paths, and that's more with the Transport Department of the City is looking at that, but how does that change the grid work for the bike path's system and we believe it's a key, it becomes a key facility to promote exchanges, bike exchanges between the North and the South, East and West.

2580 Yes, we need to reconnect and it is a very important issue. Connecting, you've touched on a... it is a big issue. We can try to make it more accessible, and that's what we'll try to do in every way we can. If you have ideas on how we can make it more, we would really like to have them, to hear them.

LE PRÉSIDENT :

2585

Merci. So, you have a second question? And again, we encourage you as well to let us know what your suggestions are.

M. PETER KRANTZ :

2590

One of the things that I noticed right away is you want to make it a pedestrian pathway and a bicycle pathway on the same paths.

M. DANIEL HODDER:

2595

Yes. That's gonna be an issue. How do we "*cohabite*" on that North/South link, both? Do we have a segregated pathways within that structure? Those are the things that we need... some of the things that we need to discuss, especially if it's not... there's no elevator and it's a six... we certainly going to have to divide that traffic, pedestrian traffic and bike paths... bike traffic. So, yes, those are...

2600

M. PETER KRANTZ :

The elevator should be a no question. Period.

2605

LE PRÉSIDENT :

Again, you will have the opportunity to let us know. Thank you very much. J'appellerais monsieur Hossein Pourshafiey, s'il vous plaît?

2610

Et juste avant de commencer, je vous annonce qu'il reste cinq minutes avant que le registre se ferme. S'il n'y a pas d'autres questions, le registre va être fermé dans cinq minutes.

M. HOSSEIN POURSHAFIEY :

2615

Good evening. It's almost six years that the last time I was in a public consulting for the St-Raymond.

LE PRÉSIDENT :

2620

Ah, yes.

M. HOSSEIN POURSHAFIEY :

2625

I say you have all responsibility for the environment and improve quality of life for our neighbor and our children. And I make some recommendations and I appreciate that you made most of them in your recommendations of that public consultation. Six years have been passed. And still St-Jacques, a most evaluable land close the beautiful City of Montreal and the hospital and right now right above the greenbelt and the nature park and the park. It's still, it's in an industrial zone, not only industrial zone that they make machinery or tires or something. It is a junk yard. I say junk yard, that means they bring the old cars, with the leaking transmissions, leaking motor oil, liquid brakes oil, and they just don't... and they contaminate the falaise and these parks that you're spending our tax money there.

2630

2635

I've been fighting with the City, I invite the mayor Russell Copeman came and saw it with his eyes. Madame Sue Montgomery came and said nothing has been done for it.

LE PRÉSIDENT :

2640

So, your question...

M. HOSSEIN POURSHAFIEY :

2645 What is the City plan for the... St-Jacques, street of the St-Jacques, from where that
the new signature bridge of the overpass of the St-Jacques is gonna open at the end of the
year, and the other side is going to open very shortly, and both sides are driving into the junk
yard.

LE PRÉSIDENT :

2650 So the question is about what...

M. HOSSEIN POURSHAFIEY :

2655 What is...

LE PRÉSIDENT :

2660 ...around St-Jacques...

M. HOSSEIN POURSHAFIEY :

2665 Exactly. Because you make a recommendation six years ago that it has to be light
commercial, a residential boulevard, bike paths and lots of green spaces.

LE PRÉSIDENT :

Donc, la question c'est le plan de la Ville

2670 **M. DANIEL HODDER:**

I'll try to answer partially to the question but your question relates to urban planning

and it relates to a borough's jurisdiction. So, it's difficult for me to elaborate very much on this.

2675

But I think the idea is for the park, once we've established it's a large Dale park, the falaise itself becomes an agro jurisdiction, it becomes part of our park system. Right now, it's not part of our large park system. So, once that happens, then we can have an action plan to protect the falaise.

2680

And one of the big issues in my understanding is erosion. Erosion becomes from land, from people dumping things down on the falaise. So, we need to take control of that, we need to... well, we need to work with the borough as well, as to zoning and to what kind, what is built there and what should be built there. As I said at the beginning of the evening that, to me, is a bit beyond the scope of this consultation and it deals more with zoning by-laws and municipal plans that are brought forth by the borough. So, I think that that belongs more to the borough.

2685

LE PRÉSIDENT :

2690

Est-ce qu'il serait possible quand même d'évoquer la question à l'arrondissement pour voir si disons les...

M. DANIEL HODDER:

2695

C'est possible qu'il y ait quelqu'un... est-ce qu'il y a quelqu'un ici de l'arrondissement? Je sais pas s'il veut réagir à ça?

LE PRÉSIDENT :

2700

Écoutez, je peux comprendre que c'est peut-être pas le moment. Mais je pense que la question a été évoquée, et si l'arrondissement prévoit des dispositions supplémentaires, ou différentes, ou à venir, concernant la rue St-Jacques aux abords de la falaise en fonction du nouveau projet qui est annoncé. S'il y a de quoi à répondre, s'il y en a pas, bien...

2705

M. DANIEL HODDER:

O.K. on va poser la question à l'arrondissement.

2710 **LE PRÉSIDENT :**

So, we're going to ask the borough the question and we'll see what answer they give us.

2715 **M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

I've been asking the borough all the time, but unfortunately their answer is just insulting to the intelligence of the people.

2720 **LE PRÉSIDENT :**

We'll see. We'll give them a chance to answer. Do you have a second question?

M. HOSSEIN POURSHAFIEY :

2725

The second question, yes, I do have. I show that the similar bridge that... like a Dale park, which is called Nature Bridge in Tehran, and it was the International award- winner by the designers. That designer is in Canada as a matter of a fact, it is a young 26 years old at that time, which must be over 30, and they have other people similar to her that they can contribute and give some design if these private people can contribute to give a similar or sample of their, what you call it... the... for the new bridge, or they have to go to the whole bureaucracy of the City and other government.

2730

2735 Because as everybody knows, we have the similar lady that she graduated from this other community yesterday give 15 million dollars to the Concordia University, and we have people that if something that improves the quality of the life and improves the environment, they are willing to invest.

LE PRÉSIDENT :

2740

I think they answered the question about the feasibility study is going to be looking at different options including *un appel d'offres ou concours international*. I think that is what you're referring to and I think they have already stated that they're open to that and that's part of the study. So, thank you for that contribution. And again, if you have any ideas further on in the process, please share them with us.

2745

M. HOSSEIN POURSHAFIEY :

Definitely. Thank you and have a great evening.

2750

LE PRÉSIDENT :

Thank you. Alors il est 21 h 30, je déclare que le registre est fermé. Il nous reste encore une question. Monsieur Pierre Royer, s'il vous plaît.

2755

M. PIERRE ROYER :

Bonjour!

2760

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir!

M. PIERRE ROYER :

2765

Plutôt bonsoir, oui. Simple citoyen. Je voudrais que vous remettiez le gros plan de votre beau parc qu'on puisse discuter du fameux lien du ministère des Transports.

LE PRÉSIDENT :

2770

Donc le lien dans la partie ouest?

M. PIERRE ROYER :

2775

Le lien Nord-Sud. Bon, c'est assez flou, peut-être à souhait, du ministère des Transports, qu'est-ce que ça va être exactement ce lien-là. Moi, je veux savoir, quand je vais être dans le parc, je vais traverser ce lien-là. Le parc, c'est votre juridiction? Comment on va passer d'un côté ou l'autre de ce lien-là, soit en vélo, soit à pied, soit en ski de fond, parce que c'est ça qu'est le projet. Je comprends que le lien du ministère des Transports est au niveau de la rue et relie la

2780

rue Notre-Dame aux dessertes voies de service de l'autoroute. Donc si ça c'est au niveau du sol, qu'est-ce que vous, dans votre projet, vous prévoyez? Et, sous-question, si c'est complètement enclavé par un lien routier comme ça, pour quelle raison cette portion-là du parc est dans le parc? Première question.

2785

LE PRÉSIDENT :

Je voudrais juste, si vous me permettez.

M. PIERRE ROYER :

2790

Allez-y.

LE PRÉSIDENT :

2795

Le lien Nord-Sud, est-ce que ça va être juridiction du Service des grands parcs ou est-ce que ça va être...

M. PIERRE ROYER :

2800 Non, je ne parle pas du lien Nord-Sud, je parle de la rue qui est blanche là sur le...

LE PRÉSIDENT :

2805 Ah oui. O.K. Excusez.

M. PIERRE ROYER :

Je ne parle pas du lien Nord-Sud.

2810 **M. DANIEL HODDER :**

Ça, ici. Vous parlez de ça?

LE PRÉSIDENT :

2815 Désolé, désolé, j'ai mal compris, mais...

M. PIERRE ROYER :

2820 On a eu zéro précision tout à l'heure qu'est-ce que ça va être exactement.

M. DANIEL HODDER :

2825 Point de vue parc, c'est sûr que ça fait une rupture dans le parc, mais il y en a des ruptures dans les parcs. Dans le parc Lafontaine, il y a une rue qui... Donc ce n'est pas impossible qu'on ait un parc de part et d'autre.

2830 Il peut y avoir des traverses piétonnes qui sont prévues d'abord le long de Notre-Dame. Est-ce
qu'on peut imaginer une traverse piétonne à mi-chemin dans le parcours? C'est toutes des
choses qu'on peut regarder, comment on peut faciliter les échanges, quelles sont les fonctions
aussi qui vont être attribuées au site qui est plus à l'est... plus à l'ouest par rapport à ce qui est à
l'ouest. Est-ce que c'est là qu'il y a des services particuliers qui vont être donnés là, donc les
2835 besoins de transiter de un à l'autre sont moins importants? Tout ça est à regarder. C'est sûr que
ça rajoute un peu aux contraintes mais on n'est pas à une contrainte près dans ce projet-là, on
en a quelques-unes.

Alors on va essayer de voir qu'est-ce qu'on peut faire avec ça. Je ne pense pas que ça
milite, par contre, en faveur de dire : on va amputer cette partie-là du parc. La contrainte n'est
pas si significative. Contrairement à Angrignon, là où on est en élévation, de dire qu'on va avoir
2840 une continuité d'expérience parc alors qu'il faut franchir Angrignon, là, ça commence à être un
petit peu plus difficile. Il faudrait passer en dessous du viaduc, c'est moins drôle un peu. Donc il y
a une différence assez significative entre les deux voies.

M. PIERRE ROYER :

2845 C'est parce qu'on parle quand même d'une artère assez majeure qui dessert les voies de
service de l'autoroute, donc avec beaucoup de circulation.

LE PRÉSIDENT :

2850 Je pense qu'il y avait quelqu'un qui voulait... Venez, s'il vous plaît, prendre le micro.

M. STÉPHANE AUDET :

2855 Donc cette rue-là, dans le fond, c'est sûr que c'est le lien du secteur, de ce secteur-là de
la Ville avec l'autoroute. Donc essentiellement c'est comme une boucle.

2860 Donc ce qu'on vise, c'est les gens qui arrivent d'Angrignon, qui veulent aller sur la rue Notre-Dame, bien, ici, on est en hauteur, et s'ils veulent aller sur Notre-Dame, ils vont tourner ici, puis ils vont aller là, puis après, ils vont pouvoir aller sur Notre-Dame dans un sens. C'est l'objectif, c'est un genre de voie de desserte pour permettre de lier parce qu'il n'y aura pas de lien direct comme on a actuellement, on passe de la rue Notre-Dame à l'autoroute actuellement par une simple bretelle. Là, ça va être plus divisé.

2865 Cette route-là, comme toutes les routes que le ministère construit : une fois que les routes sont construites, le terrain est cédé à la Ville et le ministère ne prendra pas la gestion de la route. Ça va devenir une rue municipale, un accès municipal. Donc ça va être géré par la Ville. Et, le seul besoin de cette route-là, c'est pour les fins des besoins de déplacement dans la ville. C'est pour ça qu'on l'a mis là. Ce n'était pas pour le ministère des Transports, c'était vraiment...

2870

M. PIERRE ROYER :

Je ne dis pas qu'elle n'est pas essentielle.

2875

M. STÉPHANE AUDET :

Non, non, non, non. Mais c'est ça.

2880

M. PIERRE ROYER :

C'est pas ça ma question.

2885

M. STÉPHANE AUDET :

Elle est placée là, c'est sûr. Mais ce que je veux dire, moi, c'est plutôt suite à des discussions avec la Ville, on a convenu que ça prenait une route là pour faire les mouvements avec le boulevard Angrignon.

M. PIERRE ROYER :

2890

Qui, lui, est en hauteur...

M. STÉPHANE AUDET :

2895

C'est ça.

M. PIERRE ROYER :

...et là est au niveau du sol.

2900

M. STÉPHANE AUDET :

C'est ça.

2905

M. PIERRE ROYER :

Ça, je comprends ça.

M. STÉPHANE AUDET :

2910

Puis on voulait éviter ce qu'on a actuellement. Quand on passe de l'autoroute, actuellement, on arrive en haut, puis il y a une intersection. Donc là on voulait que ça soit plus fluide, donc éviter d'avoir encore ce genre d'aménagement-là.

2915

M. PIERRE ROYER :

Non, mais ça, j'avais déduit ça. Ma question, c'est comment ça, ça s'intègre dans un parc qu'on veut le plus nature possible, avec des pistes cyclables et des pistes de ski de fond et des pistes piétonnières ?

2920 **M. STÉPHANE AUDET :**

Parce que c'est ça, il faut voir le secteur différemment. Il faut comprendre que ce n'est pas la rue Notre-Dame qu'on a là. La Ville a des plans pour la rue Notre-Dame, ça va être une rue, je crois, qui risque d'être un boulevard avec un terre-plein séparé. - Je ne sais pas si vous avez... Il n'y a pas d'image mais c'est ce qui est proposé par la Ville, ce qui s'en vient, ce que la Ville est en train de développer...

2925 **M. DANIEL HODDER :**

2930 C'est une allée verte.

M. STÉPHANE AUDET :

C'est ça.

2935

M. DANIEL HODDER :

Une allée assez intéressante aussi.

2940 **M. STÉPHANE AUDET :**

Mais c'est sûr qu'il va y avoir des déplacements, puis ça va ressembler peut-être à ce qu'on a autour d'autres parcs dans la Ville. Les parcs sont entourés quand même de rues.

2945 **M. PIERRE ROYER :**

Pour fréquenter le Carrefour Angrignon à certaines heures, c'est une voie qui va être très utilisée, je pense. Si c'est la façon de sortir par le boulevard Angrignon, puis d'aller chercher la rue Notre-Dame, il va y avoir du monde qui vont passer là-dessus.

2950

M. STÉPHANE AUDET :

Parce que c'est ça, il y a des gens qui vont aller sur l'autoroute, d'autres sur Angrignon.

2955 **M. PIERRE ROYER :**

Oui.

2960 **M. STÉPHANE AUDET :**

C'est ça, Notre-Dame.

LE PRÉSIDENT :

2965 Donc ce qu'on comprend de votre intervention, c'est qu'il n'est pas possible de l'imaginer sans cette artère-là mais en même temps, est-ce qu'il y a des prévisions pour atténuer les impacts ou faciliter les déplacements?

2970 **M. STÉPHANE AUDET :**

Ce qu'il faut comprendre, c'est quand le projet a été conçu à l'époque, les premières visions qu'on avait des discussions avec la Ville, c'était...

2975 **M. PIERRE ROYER :**

Il n'y avait pas de parc là.

M. STÉPHANE AUDET :

2980 ... il n'y avait pas de parc là. C'était des immeubles à haute densité. Ça fait que le projet a tout été développé avec ça. Puis, là, après, quand est arrivé le parc, disons qu'il y a sûrement...

M. PIERRE ROYER :

2985 Il faut intégrer l'idée d'une rue assez passante à l'intérieur d'un parc. C'est ce que je comprends.

M. STÉPHANE AUDET :

2990 Il va y avoir une façon de l'intégrer. Ça sera aussi à la Ville, justement, ça va faire partie du défi au niveau du parc. On prévoit faire une étude ensemble justement pour regarder ces aspects-là. Ça va dépendre aussi des fonctions qui vont être dans le parc. Il y a des zones un peu plus conservation que d'autres aussi.

M. PIERRE ROYER :

2995 Donc je comprends que ça va faire partie des ateliers de création qui suivent?

LE PRÉSIDENT :

3000 Et, aussi, on nous a dit qu'on était pour avoir des indications un peu plus précises de la part du ministère sur ses plans.

M. PIERRE ROYER :

3005 J'en prends note, puis on verra aux prochaines. Alors ma deuxième question.

LE PRÉSIDENT :

3010 Oui, merci.

M. PIERRE ROYER :

3015 Et, là, je vais vraiment parler du lien Nord-Sud. Dans vos documents sur le lien Nord-Sud – ce n'est pas sur cette page-là mais c'est sur une autre – vous parlez d'un escalier, d'un ascenseur ou d'une bande...

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

3020 Une rampe.

M. PIERRE ROYER :

3025 Une rampe assez longue. On peut... Vous avez plusieurs fois spécifié la longueur. Il n'y a pas de etc. au bout de ça. Est-ce que vous êtes ouverts à d'autres solutions? Première question. Deuxième question : considérant tous les intervenants : le Canadien National, trois arrondissements, le ministère des Transports, le CN, bon, c'est ça, qui est là-dedans, comment... et que là, l'étude de faisabilité est incessante, si j'ai bien compris, qui a la décision finale sur ce concept-là? Est-ce que c'est uniquement laissé à l'appel d'offres sur invitation internationale, 3030 provinciale, municipale, c'est à voir, ou vous allez aussi solliciter des input en dehors de ça? C'est ça, ma question.

LE PRÉSIDENT :

3035 C'est clair.

M. STÉPHANE AUDET :

3040 Si on parle au niveau du ministère des Transports, c'est que tous les concepts de pont
au-dessus des routes où circulent des véhicules doivent être acceptés par le ministère. Donc il y
a des types de pont qu'on ne veut plus voir au-dessus d'une route, donc on veut avoir des
structures...

M. PIERRE ROYER :

3045 Donc pour vous, je m'excuse...

M. STÉPHANE AUDET :

3050 Oui ?

M. PIERRE ROYER :

3055 ... c'est un pont.

M. STÉPHANE AUDET :

3060 Bien, c'est dans le sens que ce soit... en fait, on parle d'une dalle, mais la construction de
ça, on a fermé l'autoroute Ville-Marie, puis en dessous de ça, c'est des poutres. Il y a un
assemblage. Ça peut être des poutres-caissons ou autrement, peu importe l'idée, mais la forme
que ça va avoir, mais il y a des types de structure qu'on n'accepte pas. Donc il y a un concept qui
doit être accepté, essentiellement. Puis, ensuite de ça, dépendamment de la dimension, quand
c'est une passerelle, on laisse la possibilité à la Ville de la surveillance des travaux et lorsque
3065 c'est un ouvrage plus majeur, c'est le ministère qui doit faire la surveillance au-dessus de la route
et...

M. PIERRE ROYER :

3070 Donc le maître d'œuvre, si je comprends bien votre intervention, c'est le ministère des Transports, c'est lui qui va décider qu'est-ce que ça va être?

M. STÉPHANE AUDET :

3075 Il ne va pas décider ce que ça va être. Ce que je vous dis, c'est qu'il peut y avoir certaines limitations au type de...au niveau du concept. Nous, ce qu'on doit s'assurer, c'est que ce qui va être construit, il n'y a pas de risque notamment...

M. PIERRE ROYER :

3080 Ça, Monsieur, je comprends tout ça.

M. STÉPHANE AUDET :

3085 ... que des parties se détachent, tombent sur le pont. On va, dans le fond...

M. DANIEL HODDER :

Vous avez un droit de veto.

3090 **M. STÉPHANE AUDET :**

On va donner des indications sur la nature mais, à la base, il y a...

M. PIERRE ROYER :

3095

Donc, autrement dit, l'appel d'offres va nécessairement décrire toutes vos contraintes comme si c'était un pont. C'est ce que je comprends?

M. STÉPHANE AUDET :

3100

Bien, si on va vers quelque chose qui ressemble à un pont vert, qui est fait avec une structure qui est plus standard, on va s'entendre sur certains concepts. Mais, par contre, c'est sûr qu'on peut s'en aller vers des structures un peu plus de... En fait...

M. PIERRE ROYER :

3105

Donc je repose ma question. Qui décide ça?

LE PRÉSIDENT :

3110

Peut-être une autre façon de la poser, c'est est-ce qu'il y a... Sur quoi vous vous basez en termes de nomenclature pour une liaison piétons/cyclistes pour établir... Est-ce qu'il y a, au ministère, une façon d'envisager ça par rapport à un pont ordinaire?

M. STÉPHANE AUDET :

3115

En fait, regardez. En fait, ce qu'on parle au niveau design, on parle, c'est de l'architecture et, moi, ce que je vous parle, c'est au niveau structure, il existe un code normé pour la construction d'ouvrage d'art de type pont et ça doit répondre à ça.

3120

LE PRÉSIDENT :

Et, ça, ça va être intégré à l'étude de faisabilité, ces critères du ministère.

3125 **M. STÉPHANE AUDET :**

C'est ça.

3130 **M. PIERRE ROYER :**

Et ça, ça présuppose que vous, dans votre concept, c'est un pont.

M. STÉPHANE AUDET :

3135 Bien, regardez, c'est une structure. C'est une structure. Pour passer des ouvrages de cette longueur-là...

M. PIERRE ROYER :

3140 Non, je comprends tout ça, c'est bon. Tout ce que je veux, je veux comprendre l'ouverture à un concept différent qui n'est pas un escalier, un pont ou une rampe. C'est ça qui est en fait ma question. Est-ce qu'il y a une ouverture? Et, elle vient d'où, s'il y en a une?

M. DANIEL HODDER :

3145

Peut-être que je rajouterais qu'il y a un autre joueur aussi, c'est le CN. Le CN, de la même façon que le ministère, doit être d'accord avec la structure qui va être placée au-dessus de ses voies ou l'installation.

3150 **M. PIERRE ROYER :**

Et, je suis très conscient que le CN, c'est l'État dans l'État et que c'est encore pire que le ministère.

3155 **M. DANIEL HODDER :**

Mais c'est une autre instance.

3160 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je pense que la question ici, c'est que dans le cadre de notre mandat, on a parlé d'un lien Nord-Sud.

3165 **M. PIERRE ROYER :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3170 Donc si vous avez des idées par rapport à ce que...autres idées par rapport à ce qui a été proposé ou les images qui nous ont été soumises par rapport à ça, on vous invite à nous en faire part.

3175 **M. PIERRE ROYER :**

Je comprends ça. Mais est-ce que c'est les ateliers qui s'en viennent qui est l'endroit pour faire ça, alors que ça se fait...

3180 **LE PRÉSIDENT :**

C'est un bon endroit...

M. PIERRE ROYER :

3185 ... ça se fait en même temps que l'étude de faisabilité qui est en train d'être faite, qui va être faite incessamment.

LE PRÉSIDENT :

3190 C'est un bon endroit. C'est clair qu'il y a une étude de faisabilité. Ce que je comprends de l'étude de faisabilité, c'est qu'elle va porter entre autres sur les exigences du ministère pour la sécurité et le respect de l'ensemble de la réglementation de ce lien-là, mais est-ce qu'il y a une ouverture...

3195 **M. STÉPHANE AUDET :**

Écoutez, si je peux ajouter?

LE PRÉSIDENT :

3200

Oui.

M. STÉPHANE AUDET :

3205 Si je remets les exemples qu'on voit dans les documents de la Ville, essentiellement, il y a des structures aux approches, il y a des courbes, il y a toutes choses. Mais quand on arrive pour franchir là le petit bout qui passe au-dessus des routes, je ne veux pas vous faire de peine, mais c'est un pont. Il est camouflé, il est discret, mais ça demeure qu'il n'y a pas de différence, ça prend des genres de poutres, quelque chose, des culées de chaque côté pour passer au-dessus.
3210 Mais si c'est d'autre chose, si c'est un téléphérique, puis c'est des câbles, il n'y aura pas de pont, c'est évident. On regardera les... ça peut être autre chose.

LE PRÉSIDENT :

3215 Donc la décision qui va être prise par rapport au lien va se prendre conjointement? Va se prendre par la Ville? Va se prendre par le ministère?

M. STÉPHANE AUDET :

3220 Bien, principalement, on s'entend, si on parle de ce lien-là qui est un lien avant tout piéton et cycliste, c'est un genre d'ouvrage qui est de juridiction municipale. C'est la municipalité qui a la responsabilité. Le seul droit de regard, en fait, que le ministère va avoir, ça va être au niveau des éléments de sécurité pour la route que nous on va devoir vérifier, s'assurer que c'est correct, puis le respect des différents codes.

3225

M. PIERRE ROYER :

 Donc l'appel de propositions est fait par la municipalité?

3230

M. STÉPHANE AUDET :

 Bien oui. Puis ce que je parlais tantôt même, c'est que le ministère, ça arrive des fois avec la Ville, la Ville peut avoir un pont, elle va préparer les plans et devis et la seule exigence du ministère, c'est de faire lui-même la surveillance. Mais ça demeure... On surveille pour la Ville.

3235

LE PRÉSIDENT :

 C'est bon.

3240

Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

 Donc c'est ça, on comprend que ça va être une propriété-ville à long terme.

M. STÉPHANE AUDET :

3245

Oui.

Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

3250

D'accord.

Mme CLAUDINE DESCHÊNES :

3255

Je veux juste préciser par rapport à l'étude de faisabilité, c'est justement, c'est pour réfléchir. Donc c'est pour ça que c'est une équipe d'ingénierie au niveau de la faisabilité technique, puis pour que ça respecte certaines normes, mais c'est aussi accompagné avec des architectes pour justement sortir un peu de la boîte et essayer d'imaginer des solutions. Comme, là, effectivement, il n'y a pas le « etc. » mais ça peut être une autre solution qui va sortir. Peut-être ça va être tout à fait un autre tracé. Ça peut être plein de choses. Donc c'est pour ça qu'on fait une étude de faisabilité mais c'est pour regarder plusieurs scénarios.

3260

M. DANIEL HODDER :

3265

Juste spécifier que la consultation va nous être utile. C'est-à-dire que, là, on va aiguïser nos crayons, on commence les analyses, on commence, on met ça en place, on donne les contrats, on amorce, mais c'est sûr que le input qu'on va avoir du rapport de consultation va être important parce que, dans le fond, c'est après, une fois que les faisabilités, si oui, c'est faisable, on veut vraiment le faire, puis on pense que c'est dans notre univers du possible, là on va lancer, puis on va pouvoir tirer profit de tout qu'est-ce qui a été ressorti de la consultation.

3270

Ça fait que je ne veux pas qu'on ressorte ce soir avec l'impression qu'on est en train de faire en parallèle ce qu'on vous demande, ce à quoi on vous demande de contribuer. C'est deux, c'est vraiment différent.

3275 **M. PIERRE ROYER :**

Et, dans les échéanciers que vous avez présentés, ça l'est en parallèle.

3280 **M. DANIEL HODDER :**

C'est pour ça que je fais cette précision-là. Donc on va commencer le travail, mais s'il est pour retarder un petit peu pour être sûr qu'on garde le... on va le faire. On veut vous écouter.

3285 **LE PRÉSIDENT :**

Puis on vous souhaite de venir nous déposer, de partager vos idées avec nous. Ce que j'entends, c'est qu'il y a certainement une ouverture et il y a certainement des possibilités d'enrichir le processus qui est en cours. Et, c'est l'objectif de la consultation.

3290 **M. PIERRE ROYER :**

C'était le sens de ma question. Est-ce que ça valait la peine de le faire. Merci.

3295 **LE PRÉSIDENT :**

Alors je me permets de dire ça, je ne pense pas que tout le monde qui est venu ce soir l'a fait à perte, au contraire. Moi, je voulais remercier tout le monde qui est présent encore à cette heure tardive pour votre participation et votre écoute et votre respect.

3300 On met fin officiellement actuellement à notre première étape de consultation. On va se revoir, je l'espère bien, lors des prochaines activités de consultation, notamment pour les ateliers du mois d'octobre et pour l'audition des opinions et des mémoires au mois de novembre.

3305 Mes collègues et moi vous encourageons fortement, non seulement à continuer à participer, mais aussi de faire connaître tous les outils qui sont disponibles afin de faire valoir votre point de vue, dont le questionnaire de l'Office qui va être mis en ligne dès le 8 octobre prochain.

3310 On espère bien que tout ce processus-là, et on a le ferme espoir que toute cette démarche va enrichir le processus décisionnel de la Ville et de ses partenaires à l'égard de ce projet. Inscrivez-vous en grand nombre, s'il vous plaît, et n'oubliez pas de répondre au questionnaire.

3315 Je vous rappelle aussi qu'une fois que toutes les étapes de consultation vont être terminées, la commission va analyser les mémoires, l'ensemble des interventions et des contributions et va rédiger son rapport. Celui-ci sera remis à la présidente de l'Office qui, elle, va le faire parvenir aux élus municipaux. Le rapport sera rendu public au maximum quinze jours plus tard et les décisions à prendre le seront par les élus.

3320 La documentation relative au projet demeure toujours accessible sur le site internet de l'Office et on y ajoute des documents au fur et à mesure qu'ils arrivent, incluant la webdiffusion, les transcriptions des séances de ce soir et l'ensemble de la documentation et des suivis qu'on a demandé de faire ce soir et qui vont être mis au fur et à mesure qu'on va les recevoir. Donc soyez aux aguets et consultez le site.

3325 J'exprime au nom de mes collègues un grand merci aux représentants et aux partenaires de la Ville pour la présentation et pour toutes les réponses que vous nous avez données. J'en profite pour remercier mes collègues commissaires et je vous rappelle que tout ceci s'est passé ce soir parce qu'on a une équipe formidable à l'Office qui a si bien organisé notre séance de ce soir. Donc je voulais – je ne les nommerai pas tous, il y en a beaucoup – mais le fait qu'on a eu une si belle soirée, c'est beaucoup grâce à eux et toute l'équipe technique aussi. On n'a eu presque aucun problème et c'est grâce à eux, merci beaucoup. Finalement, je voulais aussi remercier l'église unitarienne pour son accueil chaleureux ce soir.

3330

3335 Pour finir, bien, merci beaucoup encore pour votre participation et votre écoute ce soir,
que ce soit avec nous ici ou ceux et celles qui sont encore à distance devant leurs écrans. Je
vous souhaite une bonne fin de soirée et au plaisir de se revoir.

AJOURNEMENT

3340

* * * * *

3345 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3350

LOUISE PHILIBERT, s.o.